

**Parti socialiste
vaudois**



RAPPORT DE GESTION

2010

Secrétariat cantonal
Pl. Chauderon 5
1003 Lausanne
Suisse

Tél: 021/312.97.57
info@ps-vd.ch
www.ps-vd.ch

TABLE DES MATIERES

I. RAPPORTS D'ACTIVITE 2010	5
1. Rapport d'activité de la présidente	5
2. Rapport d'activité du Groupe au Grand Conseil	5
2.1. Dossiers prioritaires	5
2.2. Débats sur les finances, les comptes et le budget	7
2.3. Organisation et vie du groupe	7
2.4. Interventions parlementaires déposées	8
3. Rapport d'activité des parlementaires fédéraux	10
3.1. Conseil national	10
3.2. Conseil des Etats	15
4. Rapport des délégué-e-s au PS Suisse et au Congrès PSS	16
5. Rapport de la JSV	17
6. Organes dirigeants et administration du PSV	18
6.1. Comité directeur	18
6.2. Comités cantonaux	21
6.3. Congrès	22
7. Commissions permanentes	23
7.1. Administration de la justice (CAJU)	23
7.2. Sous-commission de la CAJU (sCAJU)	24
7.3. Agricole	25
7.4. Aménagement du Territoire, Transports et Institutions (CATTI)	25
7.5. Culturelle	27
7.6. Egalité (ComEg)	27
7.7. Energie et Environnement (CEE)	28
7.8. Enseignement, Education et Formation	28
7.9. Economie, Finances et Fiscalité (COEFF)	28
7.10. Formation (ComForm)	29
7.11. Migration (ComMi)	30
7.12. Recrutement (CoRec)	30
7.13. Santé	30
7.14. Sociale (ComSoc)	31
7.15. Solidarité internationale (ComSol)	32
7.16. Sécurité publique	32
8. Conférence des municipaux-ales et syndics-ques socialistes (MunSoc)	32
II. PORTRAIT 2010	35
1. Membres et mandataires	35
1.1. Membres et sympathisant-e-s	35
1.2. Sections	35
1.3. Régionales	35
1.4. Conseillère et Conseiller d'Etat	37

1.5. Représentant-e-s aux Chambres fédérales	37
1.6. Député-e-s au Grand Conseil vaudois	37
1.7. Syndics et Municipaux	38
1.8. Magistrat-e-s judiciaires et préfet-e-s	39
2. Direction et Gestion	39
2.1. Comité directeur	39
2.2. Secrétariat	40
III. RELATIONS ET COMMUNICATIONS	41
1. Recommandations de vote	41
2. Consultations cantonales	41
3. Consultations fédérales	42
4. Médias	42
4.1. Communiqués de presse	42
4.2. Conférences de presse	44
5. Journaux et autres publications	44
5.1. Points Forts socialistes	44
5.2. Socialistes-Infos	46
5.3. PSV Flash et PSV Presse	47
5.4. Site Internet	47
IV. FINANCES ET COTISATIONS	49
1. Comptes 2010	49
2. Bilan	51
2.1. Bilan d'ouverture au 01/01/2010	51
2.2. Bilan de clôture au 31/12/2010	52
3. Barèmes des cotisations et des contributions des mandataires encaissées par le PSV	53
3.1. Cotisations des membres	53
3.2. Contributions des mandataires	53
4. Rapport des vérificateurs-trices des comptes	55

I. Rapports d'activité 2010

1. Rapport d'activité de la présidente

Présidente : Cesla Amarelle

Comme à notre habitude, le texte prononcé par la présidente lors de son discours d'ouverture de notre congrès ordinaire fera office de rapport et sera intégré à cet emplacement. Il sera aussi disponible prochainement sur notre site Internet www.ps-vd.ch.

2. Rapport d'activité du Groupe au Grand Conseil

Président : Grégoire Junod

2.1. Dossiers prioritaires

Chômage, insertion professionnelle et social

Face à la permanence du chômage et à une situation de crise guère favorable à l'embauche, le PS est intervenu à plusieurs reprises pour une politique plus active contre le chômage. Le canton doit en premier lieu utiliser la possibilité qui lui est conférée par la Confédération d'octroyer une formation CFC aux chômeurs sans formation professionnelle. Le PS a en outre proposé à l'administration cantonale de doubler le nombre de places d'apprentissage d'ici à 3 ans.

Le PS s'est inquiété de l'externalisation à une multinationale (Ingeus) de l'accompagnement de certains chômeurs, sans appel d'offre, sans évaluation. Il aura fallu plusieurs mois avant de pouvoir accéder au contrat qui lie l'Etat à cette multinationale déjà vivement critiquée pour ses piétres prestations dans d'autres pays. Le PS a exprimé sa claire opposition à de telles pratiques.

Face à la 4ème révision de l'assurance-chômage, le PS est intervenu auprès du Conseil d'Etat pour qu'il nous renseigne sur les conséquences financières d'une telle révision, synonyme de reports de charges sur le canton et les communes. Malgré cela, la majorité du Conseil d'Etat vaudois est restée étonnamment silencieuse durant la campagne de votation de septembre 2010. Après l'adoption de cette révision (rejetée par une majorité des Vaudois), le PS a exigé un catalogue de mesures d'accompagnement pour les chômeurs concernés.

En fin d'année, le Grand Conseil a débattu de la stratégie vaudoise de lutte contre la pauvreté issue des travaux du Département de la santé et de l'action sociale de notre conseiller d'Etat Pierre-Yves Maillard. Celle-ci doit permettre d'éviter l'aide sociale aux personnes qui travaillent et aux chômeurs âgés en fin de droit. Elle tombe à point nommé pour éviter une explosion des coûts liés aux reports de charges de la 4ème révision LACI. Le groupe a participé au préalable aux consultations relatives au projet et a activement soutenu le dossier face à l'offensive du Centre patronal qui a déjà annoncé ses velléités référendaires.

Enfin, le PS est intervenu de plusieurs manières contre l'externalisation du personnel de l'Etat. En premier lieu, par l'intermédiaire de la commission de gestion mais aussi par des interventions parlementaires.

Energie et Environnement, agriculture

Le groupe socialiste a proposé en début d'année un plan d'action pour réorienter la politique énergétique du canton vers les énergies renouvelables. C'est le deuxième bouquet d'initiatives sur le sujet déposé au Grand Conseil par le PS après celui de 2005. Au menu : recenser les bâtiments cantonaux qui pourraient être équipés en solaire thermique et établir un calendrier de réalisation, la création d'un fonds cantonal pour la rénovation de bâtiments publics et l'élaboration d'une feuille de route pour atteindre 80% d'énergies renouvelables à l'horizon 2050 dans le Canton de Vaud. Sur ce dernier point, le PS a obtenu une majorité ; c'est une victoire importante pour la suite.

Le groupe socialiste a débattu de sa stratégie par rapport à la possible introduction d'une taxe déchets sur le plan cantonal. Serpent de mer de la politique cantonale, cette proposition a été

rejetée par une nette majorité du groupe conformément à la position déjà débattue au sein du parti. Le PS privilégie une stratégie de valorisation des déchets et un financement plus social des coûts d'élimination des déchets incinérables. Le PS a été minorisé sur ce dossier.

La loi sur l'agriculture a été un important dossier de l'année. Le PS a obtenu avec ses alliés l'inscription d'une agriculture sans OGM dans la loi. Il a par contre échoué sur l'obligation de négocier une convention collective de travail dans le secteur agricole ainsi que sur l'introduction d'une couverture de prévoyance professionnelle pour les agriculteurs.

Plusieurs interventions ont enfin visé à concrétiser le caractère public des rives des lacs vaudois.

Accueil de jour des enfants

Le PS est intervenu une nouvelle fois pour demander à l'Etat d'assumer tant ses promesses que ses responsabilités d'employeur en matière d'accueil de jour des enfants. La contribution de l'Etat à la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE) est en effet de 38% alors qu'il aurait dû en assumer 52%. Nos interventions ont ainsi visé à augmenter la contribution cantonale à la FAJE et à créer un plan de développement des places d'accueil à disposition des enfants du personnel cantonal.

Formation

Le dossier scolaire a été porté à l'ordre du jour de plusieurs séances. Alors que la loi sur l'enseignement obligatoire (LEO) est lancée en consultation en guise de contre-projet à l'initiative réactionnaire Ecole 2010, le groupe socialiste a pris acte de ce projet et communiqué le retrait de la motion Golaz qui demandait d'étudier la création d'une filière à niveaux pour l'école obligatoire. Le PS a également débattu du renforcement du français dans l'enseignement, plaident pour un renforcement de sa dotation horaire. Anne-Catherine Lyon, conseillère d'Etat en charge de la formation, est venue exposer le résultat de la consultation sur la LEO, préalable à un nouveau projet à même de trouver une plus large adhésion ; il apparaît qu'un compromis autour de deux voies pour le secondaire devrait être trouvé, l'option de la voie unique n'obtenant pas de consensus.

Le groupe a soutenu une intervention socialiste plaident pour un enseignement des religions à caractère historique et critique au sein de l'école obligatoire. Confronté à des propositions populistes de l'UDC, le PS a plaidé pour la liberté religieuse des élèves, excluant l'interdiction du voile par exemple mais insistant sur le rôle d'émancipation de l'école.

La loi sur les écoles de musique a été portée plusieurs fois à l'ordre du jour du groupe. Alors qu'un projet de loi avait reçu le soutien de la délégation officielle de l'Union des communes vaudoises, il a finalement été rejeté par une majorité des communes membres. Une plate-forme état-commune a été saisie à nouveau du projet. Le groupe socialiste a ensuite été très actif dans la commission ce qui a permis de faire émerger un nouveau compromis qui devrait aboutir en 2011 à un large soutien en faveur de cette nouvelle loi attendue depuis plusieurs décennies.

La formation des enseignant-e-s et l'ouverture de celle-ci pour faire face à la pénurie a également été l'objet de débats. La marge de manœuvre reste étroite, étant donné qu'il faut tenir compte de la nécessaire reconnaissance des diplômes avec les autres cantons.

Pénitentiaire

Le groupe s'est engagé pour faire la lumière sur les graves dysfonctionnements au sein du service pénitentiaire (SPEN). Le décès d'un détenu dans sa cellule de Bochuz a mis en exergue l'inadéquation de la direction des services pénitentiaires, le manque de structure et de formations adaptées à des détenus souffrant de troubles psychiques importants. Face au culte du secret et à des informations mensongères lâchées par les services de l'Etat et le Conseil d'Etat, plusieurs interpellations ont été déposées. Les réponses seront pour 2011.

2.2. Débats sur les finances, les comptes et le budget

Les comptes 2009 se sont à nouveau avérés excellents ; les amortissements anticipés peinent à dissimuler l' excellente santé financière du canton, situation dont les Vaudois ne profitent malheureusement pas tous. Les charges que représentent l'assurance-maladie et le logement sur le budget des ménages mettent de plus en plus de personnes dans la précarité. Le PS a donc salué la volonté du Conseil d'Etat de lancer un plan de lutte contre la pauvreté. Le débat sur le frein à l'endettement a tourné court, la droite ayant imposé ses vues, stratégie qui pourrait porter gravement préjudice aux citoyen-ne-s lorsque les finances cantonales seront dans une mauvaise situation. De plus, un tel instrument réduit sérieusement la marge de manœuvre budgétaire du législatif cantonal.

Concernant le budget 2011, pour la première fois depuis de nombreuses années, le PS est peu intervenu sur le débat budgétaire estimant que celui-ci était largement meilleur que les précédents. Le canton fait preuve par contre de manquements récurrents en matière d'investissements. Constatant que les charges en matière d'infrastructures de transports et d'aménagement allaient peser de plus en plus lourd sur le budget des collectivités publiques, le PS a plaidé pour la création d'un fonds pour les agglomérations gérée conjointement par le canton et les communes.

La Cour des comptes a été attaquée à plusieurs reprises par des interventions de la droite du Parlement. Le PS trouve utile la capacité d'investigation de cet organe qui couvre un périmètre qui va au-delà de l'Etat de Vaud. Le groupe plaide simplement pour une meilleure répartition entre ladite Cour, le CCF et la COFIN.

La péréquation financière a été portée à l'ordre du jour du groupe. Celle-ci a fait l'objet de négociation entre le Conseil d'Etat et l'Union des communes vaudoises et s'avère dès lors difficilement amendable. Il n'empêche que des villes, notamment Lausanne, se trouvent perdantes de cette renégociation, une situation que le groupe socialiste a dû enregistrer à défaut d'une majorité politique plus sensible à la situation des villes-centres.

Sur le plan fiscal, le PS a regretté une adaptation accélérée d'une modification de la loi sur les impôts directs cantonaux qui occasionne des augmentations fiscales importantes pour les familles monoparentales. Sans possibilité d'amender le texte, le PS s'est abstenu de voter cette loi inadéquate.

2.3. Organisation et vie du groupe

Grégoire Junod a été reconduit comme président lors de l'assemblée générale du 15 juin. La composition du bureau du groupe a par contre évolué. Olivier Gfeller a démissionné du bureau du groupe pour reprendre la fonction de conseiller personnel de notre Conseillère d'Etat Anne-Catherine Lyon. Il a été remplacé à la vice-présidence du groupe par Nicolas Rochat, député de la Vallée de Joux. Roxanne Meyer est reconduite à la vice-présidence. Philippe Dériaz remplace Ginette Duvoisin au bureau du groupe et comme représentant du groupe au Comité directeur du PSV.

Plusieurs député-e-s ont dû démissionner en cours d'année : Olivier Gfeller a été remplacé par Christiane Rithener de La Tour-de-Peilz et Nicole Jufer par Catherine Aellen d'Aubonne. Nicole reste toutefois au bureau du groupe en tant que trésorière et nous profitons de l'occasion pour la remercier de son excellent suivi de nos finances.

Lise Peters nous a quittés, décédée au mois d'août après une longue maladie ; elle aura marqué la politique communale et cantonale sur plusieurs dossiers essentiels : l'école, le logement et la santé. C'est à Claire Attinger qu'est revenu ce siège lausannois.

2.4. Interventions parlementaires déposées

Janvier

- (09_INT_316) Interpellation Jean-Michel Favez relative à la multiplication des obstacles à un accès public étendu aux rives du lac Léman
- (09_INT_318) Interpellation Stéphane Montangero demandant si les accords de Dublin obligent à renvoyer les requérants d'asile en pyjama et où est le respect des droits humains sur vol vaudois
- (09_INT_320) Interpellation Roger Saugy demandant au Conseil d'Etat s'il entend chercher de nouvelles solutions permettant de réduire l'impunité de certaine catégorie d'usagers des transports publics voyageant sans titre de transports, car, si ces six cents sanctions sont sans suites, les personnes à l'aide d'urgence ne croiront pas à leur assujettissement au système judiciaire suisse
- (09_INT_321) Interpellation Florence Golaz et consorts concernant les étrangers élus au niveau communal et demandant si ce sont des citoyens de 2e catégorie
- (10_INT_324) Interpellation Valérie Schwaar et consorts interrogeant si Lausanne verra le bout du tunnel
- (09_POS_171) Postulat Jean-Michel Favez au nom du Groupe socialiste visant à la réalisation d'installations solaires-thermiques sur les bâtiments publics
- (09_MOT_088) Motion Fabienne Freymond Cantone au nom du groupe socialiste pour une augmentation substantielle de la production d'énergies renouvelables dans le Canton de Vaud
- (10_MOT_092) Motion Jean Christophe Schwaab et consorts intitulée Le vote électronique est dangereux pour la démocratie - Arrêtons les frais

Février

- (10_INT_340) Interpellation Jean-Michel Favez relative à l'évolution du système de l'imposition d'après la dépense
- (10_INT_342) Interpellation André Marendaz concernant le projet de la route de liaison entre le pôle de développement Aclens-Vufflens-la-Ville et la jonction autoroutière de Cossonay RC 177
- (10_POS_180) Postulat Mireille Aubert et consorts demandant la mise en place d'un plan d'action cantonal contre la mendicité en compagnie de mineurs
- (10_MOT_099) Motion Laurent Ballif et consorts intitulée - Rénovez, bâtissez... ce sont les fonds qui manquent le plus

Mars

- (10_INT_352) Interpellation Jean-Christophe Schwaab et consorts : Quels effets la politique de grippe-sous de la Confédération aura-t-elle sur les transports publics vaudois?
- (10_INT_361) Interpellation Nicolas Rochat et consorts concernant l'optimisation de ligne ferroviaire Le Brassus-Vallorbe-Lausanne : à quand une concrétisation de la part du Canton ?
- (10_POS_183) Postulat Ginette Duvoisin et consorts pour dynamiser les transports publics, aussi dans les régions décentralisées du Canton, par la mise en œuvre rapide du développement du RER vaudois
- (10_MOT_104) Motion André Marendaz et consorts concernant l'entretien des routes cantonales en traversée de localités et demandant qui fait quoi

Avril

- (10_INT_379) Interpellation Cesla Amarelle au nom des groupes SOC, Verts et AGT demandant une enquête indépendante concernant l'affaire Skander Vogt
- (10_RES_036) Résolution Fabienne Freymond Cantone et consorts de soutien du Grand Conseil vaudois au maintien du siège du consulat d'Italie à Lausanne

Mai

- (10_INT_385) Interpellation Philippe Randin au sujet du passage à la numérisation des salles de cinéma du canton
- (10_POS_186) Postulat Filip Uffer et consorts au sujet de la stratégie de lutte contre la pauvreté dans le Canton de Vaud
- (10_POS_187) Postulat Jean Christophe Schwaab et consorts au nom du groupe socialiste au sujet de l'inspection fiscale, bilan et perspectives au-delà des promesses non tenues
- (10_POS_189) Postulat Grégoire Junod et consorts au sujet du soutien à la formation professionnelle des chômeurs et des moyens mis à disposition
- (10_MOT_107) Motion Pierre Zwahlen et consorts limitant à dix jours le délai de recours concernant le séquestration d'animaux en fourrière

Juin

- (10_POS_191) Postulat Denis-Olivier Maillefer et consorts au sujet de l'état des lieux sur le Service des routes et sa division entretien
- (10_POS_197) Postulat Stéphane Montangero et consorts concernant l'interdiction de vente de tabac aux mineurs - pour un véritable plan d'action qui permette l'application des sanctions en plus des mesures de prévention
- (10_MOT_109) Motion Cesla Amarelle et consorts demandant une réforme de la Cour des comptes aux fins d'en améliorer son efficacité

Août

- (10_INT_330) Interpellation Nicolas Rochat et consorts demandant si l'opacité du Service de l'emploi en matière de communication sur la lutte contre le chômage est proportionnelle au nombre de chômeurs
- (10_POS_200) Postulat Jean-Robert Yersin et consorts demandant un rapport en matière de planification des constructions scolaires de l'enseignement post obligatoire
- (10_POS_202) Postulat Florence Golaz et consorts demandant au Conseil d'Etat une planification du développement des structures d'accueil de l'enfance pour le personnel de l'Etat
- (10_MOT_111) Motion Nuria Gorrite et consorts demandant que l'Etat de Vaud finance la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE) de façon équitable, transparente, lisible dans la durée et conforme aux engagements pris

Septembre

- (10_INT_419) Interpellation Jean-Michel Favez - Rives publiques : A quel jeu les services et départements concernés jouent-ils et quelle aide les communes peuvent-elles attendre de l'Etat pour réaliser les objectifs du Plan Directeur des Rives du Lac Léman au service de la collectivité publique plutôt qu'à celui de quelques particuliers ?
- (10_MOT_113) Motion Grégoire Junod et consorts pour une loi sur les projets d'agglomération et la constitution d'un fonds cantonal d'investissement

Octobre

- (10_INT_420) Interpellation Nicolas Rochat et consorts - Transferts des réserves excédentaires des caisses maladie : quelle SUPRAsolidarité en faveur des assuré-e-s vaudois-e-s ?
- (10_INT_439) Interpellation Fabienne Freymond Cantone et consorts - A quelle sauce démocratique notre canton veut-il être mangé dans la thématique des agglomérations ?
- (10_INT_443) Interpellation Cesla Amarelle au nom du groupe socialiste concernant le rapport Rouiller
- (10_INT_451) Interpellation Philippe Randin sur la décharge au lieu-dit Teilegg à la frontière Vaud-Berne

(10_POS_221)	Postulat André Marendaz et consorts concernant les mesures de sécurité dans les compagnies ferroviaires privées des transports publics
(10_MOT_114)	Motion Cesta Amarelle et consorts au nom du groupe socialiste demandant un base légale cantonale régissant les mesures en établissement fermé (art. 59 al. 3 et 64 al. 4 CP)
(10_RES_039)	Résolution Cesta Amarelle et consorts concernant la loi fédérale sur les étrangers
Novembre	
(10_RES_041)	Résolution Fabienne Freymond Cantone et consorts en soutien à la résolution du FIR - Forum interparlementaire romand - sur la politique d'agglomération et la gouvernance
Décembre	
(10_INT_465)	Interpellation Roxanne Meyer Keller et consorts - Ecole professionnelle intercantonale de la Broye (EPIB)
(10_INT_468)	Interpellation Jean Christophe Schwaab et consorts : Quel est l'impact sur la péréquation intercantonale des exonérations de l'impôt sur le bénéfice des personnes morales ?
(10_INT_470)	Interpellation Cesta Amarelle et consort - Demande de clarification concernant les procédures d'engagement à l'état-major du SPEN et leur opportunité
(10_INT_471)	Interpellation Nicolas Mattenberger et consort au nom du groupe socialiste - Le service pénitentiaire a-t-il les yeux bandés ou l'imagination fertile ?
(10_MOT_121)	Motion Jean-Michel Favez et consorts demandant que la Loi sur le marchepied le long des lacs et sur les plans riverains (LEM) soit modifiée afin de faciliter la réalisation des objectifs du Plan directeur des rives vaudoises du lac Léman
(10_MOT_122)	Motion Pierre Zwahlen et consorts pour la poursuite de l'investigation secrète contre les pédophiles
(10_MOT_123)	Motion Fabienne Freymond Cantone et consorts demandant une définition plus restrictive des constructions considérées comme constructions légères sur le domaine public du lac
(10_MOT_124)	Motion Grégoire Junod et consorts - Différer les horaires de vente d'alcool des heures d'ouverture des commerces et des établissements publics, une mesure efficace de santé publique et de prévention de la violence
(10_INI_039)	Initiative Jean-Michel Favez et consorts au nom du parti socialiste vaudois demandant au Conseil d'Etat d'intervenir auprès des chambres fédérales afin de réviser la RPT dans le sens d'une meilleure prise en compte des charges des villes centre et de l'introduction d'un indicateur tenant compte du taux d'impôt cantonal.

3. Rapport d'activité des parlementaires fédéraux

3.1. Conseil national

Le Conseil national siège quatre fois par an durant trois semaines. Chaque conseillère et conseiller national-e siège dans une ou plusieurs commissions. Vos représentant-e-s au Parlement ont choisi de présenter chacun-e leur travail, en commençant par leurs activités dans la/les commissions où ils/elles siègent et en listant les interventions déposées durant l'année 2010.

Josiane AUBERT, présidente de la Commission Science-Education-Culture

L'année 2010 a été pour moi une année de transition dans le travail parlementaire : après la présidence de deux ans de la commission science éducation culture, j'ai pu prendre un autre rôle dans la commission et m'investir différemment, plus activement, dans les dossiers de la commission.

Suite à l'acceptation de l'article constitutionnel sur la recherche sur l'être humain en mars dernier, j'ai eu la responsabilité pour les socialistes, des travaux de commission sur la loi qui en découle et qui doit permettre à la Suisse d'unifier ses pratiques dans ce domaine crucial pour la recherche et pour la dignité des personnes. La loi sur les professions de la psychologie, la pénurie de personnel soignant, des médecins aux infirmières et infirmiers, la loi sur le sport sont quelques autres dossiers peu médiatisés mais néanmoins fort importants pour la population dans lesquels j'ai pu donner des impulsions et une empreinte socialiste.

Une réussite à laquelle j'ai pu contribuer en commission, puis au plénum du Conseil national et qui m'a spécialement réjouie, c'est l'acceptation à une large majorité de l'initiative « Jeunesse + Musique » au niveau du Conseil national, par 126 voix contre 53 : cette victoire, contre l'avis du Conseil fédéral, permettra d'assurer un vote populaire, peut-être sur un contre-projet (le Conseil des Etats y travaille), mais avec l'appui du Parlement. Pour le parti socialiste, ce sera l'occasion de montrer l'importance que nous accordons à une formation musicale de qualité, à l'école et dans les écoles de musique, ouverte au plus grand nombre et soutenue par l'Etat, de la Confédération aux cantons et communes : c'est un levier non négligeable à l'heure où le canton, après des décennies, devrait enfin se doter d'une loi dans ce domaine !

La réinsertion professionnelle par la formation pour les personnes, jeunes ou adultes, sans formation professionnelle de base, la formation continue, la validation d'acquis, l'accès aux nouveaux médias pour tous, les problématiques des bourses, des taxes d'étude et de la mobilité, la valorisation de la formation professionnelle (spécialement en Suisse romande...), le taux de maturité académique et l'accès aux Hautes Ecoles (surtout en Suisse alémanique...) sont des dossiers que je suis en continu et qui nécessitent d'innombrables rencontres, discussions, séminaires au niveau suisse, tant les approches culturelles selon les régions linguistiques sont différentes et compliquent les décisions nationales dans le domaine de la formation.

Les aspects financiers prendront aussi une importance primordiale ces prochains mois dans le domaine de la formation: il s'agira de construire une alliance large pour que la formation reçoive pour les cinq années prochaines les moyens que la Confédération est sensée assurer autant dans la formation professionnelle que pour les Universités cantonales, les HES et les EPF : jusqu'ici, elle n'a encore jamais honoré ses engagements législatifs, laissant aux cantons le soin d'assumer les augmentations d'apprentis et d'étudiants... J'ai déjà construit au cours de l'année 2010 de nombreux contacts en vue de ces décisions à venir.

Nous reprenons la réflexion et l'étude de la plupart de ces dossiers dans le cadre de la commission formation du PSS, que je préside depuis septembre 2009.

J'ai déposé dix-sept interventions parlementaires qui touchent les domaines suivants :

Professions des soins infirmiers et de santé : 4

Loi sur le chômage : travailleurs atypiques et artistes : 2

Egalité professionnelle, salariale, emplois dans l'administration, langues : 4

AI et LAMAL : 2

Prévention endettement : interdiction de la pub : 1

Réinsertion socioprofessionnelle, formation continue, liberté recherche,... : 4

Entre les sessions et séances de commission, les activités associatives, les interventions diverses et les invitations dans divers cercles nationaux ou cantonaux assurent un emploi du temps bien rempli !

Pour plus de détails : www.josianeaubert.ch

Ada MARRA, membre de la Commission des institutions politiques

Durant l'année 2010 mon activité politique a été marquée par les questions de la pauvreté et de la précarité.

J'ai ainsi essayé de mettre sous forme institutionnelle mes engagements politiques et associatifs. Ainsi, suite à l'élaboration du rapport sur la pauvreté sorti par le Conseil fédéral cette même année, j'ai déposé deux interventions allant dans le sens d'un suivi des causes de la pauvreté dans les différents cantons. Suite au refus de la Confédération, je suis revenue à la charge puisqu'en 2010 s'est également tenue une conférence mise sur pied par Didier Burkhalter sur la lutte contre la pauvreté. L'idée est de mettre en pratique une mesure proposée dans la déclaration qui est sortie de cette journée : la formation des chômeurs longue durée. Affaire à suivre.

A côté de cette problématique, celle de la réforme des institutions était également à l'agenda politique. Soit dans ma commission, les institutions politiques, soit au sein des partis. J'ai été active dans un sous-groupe du parti, avec d'autres conseiller-e-s nationaux vaudois, pour faire ressortir cette problématique au sein du PSS qui, il faut bien le dire ne s'intéresse pas particulièrement à cette question car pas unanimes sur les propositions. Pour l'heure, un sous-groupe de ma commission planche sur les propositions totalement insuffisantes du Conseil fédéral en la matière et le parti, suite à un papier de travail du sous-groupe du parti évoqué plus haut, cherche également des solutions. C'est donc une affaire en cours.

Parallèlement à cela, je me suis engagée dans les différentes votations qui ont lieu en 2010, soit la révision de la loi sur l'assurance-chômage et l'expulsion des criminels étrangers. Deux sujets sur lesquels nous avons malheureusement perdu. Là aussi, à part faire campagne sur les sujets, j'ai suivi de très près l'évolution de cette dernière initiative. Depuis le traitement de l'initiative UDC au sein de ma commission, avec l'élaboration ou non d'un contre-projet, de son traitement au plénum ainsi qu'au sein du parti jusqu'à la votation. Je suis également intervenue pour essayer d'empêcher les agissements de certains socialistes dissidents qui ont continué à prôner le oui au contre-projet et ce, malgré la décision du Congrès de ne pas le soutenir.

J'essaie également d'intervenir auprès de Simonetta Sommaruga par des réunions ou des prises de contact avec son collaborateur personnel Daniel Veuve, pour donner ce que je crois être la sensibilité romande en matière de migration et d'intégration. A ce sujet, mon initiative de naturalisation facilitée pour la 3ème génération est pendante car la droite a voulu retarder son traitement en plénum, de peur de la discussion sur les étrangers avant les élections fédérales...

Voilà en quelques mots mon activité 2010 en tant que conseillère nationale. J'attends avec plaisir vos remarques ou suggestions.

Roger NORDMANN, membre de la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie

Dossiers majeurs

Déblocage du rachat à prix coûtant des énergies renouvelable (08.445).

Vu l'immense succès du rachat à prix coûtant de l'électricité renouvelable, le système s'est bloqué, croulant sous une file d'attente de plus de 7000 dossiers. Nous sommes parvenus à augmenter de 50% les moyens à disposition. En imposant un lien politique avec le projet d'ajustement à la hausse des redevances hydraulique, le PS a obtenu dans un délai record le déblocage de nouveaux moyens pour les énergies renouvelables. Exactement 2 ans après l'entrée en vigueur du système de rachat à prix coûtant, l'augmentation des moyens passait en vote final.

Nouvelle loi sur le CO2 et norme antipollution des voitures (09.067 + 10.017, comme rapporteur de commission)

Au terme d'une lutte acharnée contre le lobby pétrolier et celui des importateurs d'automobiles, nous sommes parvenus à obtenir, au Conseil national, une loi sur le CO2 présentable pour les

années 2013 à 2020 : réduction de 20% des émissions à l'intérieur des frontières, renforcement possible de la taxe CO2 et adoption des normes européennes pour les nouvelles voitures (130 gr de CO2 par km, en moyenne, en 2015). S'agissant de ce dernier point, il a fallu revenir deux fois à la charge au plenum, pour obtenir, par un artifice de procédure, de pouvoir rediscuter, en s'appuyant sur un flottement de la position des radicaux. Comme rapporteur de commission, j'ai pu apporter une contribution importante au dossier. Le dossier est maintenant en suspens au Conseil des Etats.

Rapporteur de commission

- Limitation de l'obligation des entreprises d'aller s'approvisionner sur le marché libre d'électricité. Motion co-proposée par R. Nordmann, adoptée au CN, en suspens au CdE (10.3000)
- Renforcement des exigences de la Loi sur l'aménagement du territoire en matière de résidences secondaires. Adopté (07.062)
- Adhésion à l'Organisation internationale pour les énergies renouvelables. Adoptée (10.010)
- Traité avec la Principauté de Liechtenstein sur les taxes environnementales. Adoptée (10.034)
- Diverses modifications de la Loi sur l'énergie en faveur de l'efficacité énergétique. Adoptées. (09.061)
- Motions de commission pour l'accélération des procédures d'autorisation et motion pour une loi de coordination d'accélération des procédures d'autorisation. Adoptées (10.3344 et 09.3726)
- Obligation des centrales à gaz de compenser à 100% leurs émissions de CO2. Adoptée (08.072)
- Motion pour développer le couplage chaleur-force. Adoptée (Motion proposée par R Nordmann) (09.3740)

Interventions personnelles passées au plenum

- Initiative parlementaire pour l'abolition de la clause antidémocratique de la majorité qualifiée pour le frein aux dépenses. Refusée (09.484)
- Postulat pour une étude sur les effets du congé-paternité. Refusé (08.3315)
- Interventions personnelles 2010
- Motion pour appuyer les parents de jeunes enfants – Congé parental (10.4117)
- Interpellation sur l'entente cartellaire dans la production d'électricité nucléaire (10.3153)
- Motion pour davantage de transparence pour rétablir la confiance des assurés dans la LPP, suite au référendum de mars (10.3118, Relance d'initiative 07.0401 qui est toujours en suspens)
- Initiative parlementaire pour une enquête spéciale de la FINMA sur les dysfonctionnements de l'UBS dès l'an 2000 (10.471).
- Initiative contre l'obligation bureaucratique de mettre au concours l'usage du sol pour les installations électriques. Proposé par R. Nordmann à la CEATE-N et adopté par la CEATE-E. Travaux en cours. (10.480)

Engagements extra-parlementaire

- Fort engagement dans la campagne référendaire contre la baisse du taux de conversion LPP en mars
- Fort engagement lors de la votation sur l'initiative PS « pour la justice fiscale – stop aux abus de la concurrence fiscale »

- Soutien à l'entreprise Bombardier (Villeneuve) dans le dossier des nouveaux trains à deux étages
- Conception et lancement de l'initiative populaire « Nouveaux emplois grâce aux énergies renouvelables – Cleantech »
- Dépôt de l'initiative populaire « Pour les transports publics »
- Election à la Présidence de Swissolar (Fédération des entreprises de l'énergie solaire) / engagement dans le redressement de Flexcell à Yverdon
- Election à la vice-présidence suisse de l'Association transport et environnement (ATE-Suisse)
- Obtention du « Prix jeunesse suisse » de la Session des jeunes

Publications

Publication du livre « Libérer la Suisse des énergies fossiles - des projets concrets pour l'habitat, les transports et l'électricité », aux éditions Favre, octobre

Divers articles, tribunes et exposés (voir www.roger-nordmann.ch)

Eric VORUZ, membre de la Commission de politique de sécurité

« La commission de la politique de sécurité (CPS) n'est pas la tasse de thé du PS = 10 points de moins... »

C'est un des critères qu'un hebdomadaire romand a fixé pour classer les parlementaires fédéraux de Suisse romande. Peu importe, qu'une commission parlementaire soit « attrayante ou non », il faut bien occuper les sièges des commissions que les socialistes ont droit.

Finalement, ce n'est pas si désagréable de siéger à la CPS du Conseil national. Les débats sont corsés, le PS a de la peine à faire passer les principes de son programme politique en matière de défense. Mais quand ça se « corse », c'est là qu'il y a plus de piquant ! La CPS est malheureusement composée de colonels et hauts officiers de l'armée, proches de milieux d'industries d'armement, ce qui n'arrange pas les choses. Churchill n'a-t-il pas dit « que la guerre est chose trop sérieuse pour la confier aux généraux » ? Cela pourrait aussi s'appliquer à la CPS.

Bref, je vais quand même dire que l'année 2010 a été chargée. Les programmes d'armements, l'appui de l'armée lors de grandes manifestations civiles (WEF, Francophonie entre autres) sont des sujets qui mettent la gauche sur le qui-vive car ils sont contestés du fait que la sécurité publique n'incombe pas à l'armée, mais bien aux polices cantonales. Mais comme les cantons font appel à l'armée, difficile de contrer cela. Dès lors, le PS ne cesse de faire des propositions de minorité. Mais à force de taper sur le clou, on y arrivera bien une fois ! Sur tous ces objets, je dois souvent intervenir pour défendre la minorité socialiste, mais aussi pour présenter les rapports (de langue française) de la CPS sur des sujets aussi divers que la PCi, la cyberguson, les programmes immobiliers, le service civil, les diverses modifications de lois touchant le DDPS. En effet, la CPS composée de 26 membres n'a que 3 romands, 2 neuchâtelois de droite et moi-même du PS. C'est dire que je suis souvent sollicité.

Concernant les motions et interpellations, je n'en lance pas beaucoup. Cependant, je suis intervenu par motions en ce qui concerne la suppression des canons de forteresses « Bison », pour la diminution de la flotte des chars de combat, toujours la question des contributions de remplacement en cas de dispenses de constructions d'abris PCi. L'action « Mont-Tendre » a été fortement médiatisée par le simple fait que nous voulions démontrer le ridicule de la construction d'un pylône à but militaire classé « top secret » au vu et au su de tout le monde...Une alternative est à l'étude actuellement.

Mais, je suis quand même intervenu par voie d'autres interpellations ou motions concernant d'autres domaines tels que les Offices de poste menacés de fermeture, le problème de l'ouverture des marchés de l'alimentation, la lutte contre le dopage (qui ne doit pas seulement concerner le sport de compétition, mais l'ensemble des sports ou considérés comme tels). Enfin, la lutte en

faveur des Sans-Papiers continue, ce qui a occasionné plusieurs rencontres avec l'ODM et une fois avec l'ancienne cheffe du DFJP.

A disposition pour de plus amples informations (voir aussi www.voruz.info)

3.2. Conseil des Etats

Géraldine SAVARY, membre des commissions suivantes

Commission des transports et télécommunications

Commission de la science, éducation et culture

Commission des affaires juridiques

(et accessoirement de la Commission de rédaction).

De nombreux dossiers ont ainsi été négociés. Parmi les plus importants:

Commission des transports et télécommunications

Message sur le financement du trafic d'agglomération

Je me suis engagée pour défendre les projets vaudois, que ce soit le PALM, le projet d'agglomération d'Yverdon ou du point de vue du trafic autoroutier, la prise en compte du projet du contournement de Morges. De manière générale, la présence vaudoise à la commission des transports peut être considérée comme positive. Les besoins vaudois en matière de transports sont considérés comme prioritaires par le département. A ce propos, j'ai organisé une rencontre informelle avec la nouvelle cheffe du département et la députation vaudoise pour discuter des différents projets vaudois.

Loi radio-TV

La diversité de l'information m'a occupée cette année. La SSR est régulièrement attaquée. L'ATS fragilisée par les problèmes financiers, la presse écrite a vécu des moments difficiles. Je me suis engagée sur ces dossiers en défendant la position du service public et en demandant au Conseil fédéral des garanties sur le respect de la diversité des opinions.

Loi sur les télécommunications

La droite fait pression pour s'attaquer au monopole Swisscom sur le dernier kilomètre. J'ai activement agi pour déjouer ces stratégies. Parallèlement, je me suis engagée avec succès pour une meilleure défense des consommateurs et consommatrices par rapport aux opérateurs téléphoniques.

Commission de la Science, de l'Education et de la Recherche

Loi sur les hautes écoles

Membre de la sous-commission qui s'est occupée de défricher la loi, j'ai contribué à la refonte du projet.

Loi sur la formation continue

Présidente de la fondation romande pour la formation continue, je suis les travaux du conseil fédéral et suis sollicitée pour participer à l'élaboration de la loi.

Initiative jeunesse et musique

J'ai défendu l'initiative en commission et au conseil des Etats, et proposé une position médiane qui a échoué de justesse...

Commission des affaires juridiques

Révision du droit des actionnaires

Je me suis engagée activement pour instaurer plus de démocratie économique, de transparence et de contrôle des conseils d'administration. Le dossier est lié à l'initiative Minder sur les salaires excessifs. Le parlement tergiverse, la droite ne voulant pas d'une législation contraignante.

J'ai activement participé au travail sur la loi contre la concurrence déloyale. Mes propositions en faveur des consommateurs ont été acceptées.

Divers

Par ailleurs, je me suis engagée activement dans le cadre de la campagne sur l'initiative pour une protection face aux armes. Je me suis aussi engagée pour le prix unique du livre. J'ai déposé quelques propositions parlementaires:

- interpellation sur le TGV par Vallorbe,
- interpellation sur les conflits d'intérêt au sein des commissions d'experts AI
- motion de commission sur le grooming (demande cantonale)
- motion sur les filtres sur internet en vue de protéger la jeunesse

4. Rapport des délégué-e-s au PS Suisse et au Congrès PSS

Arnaud Bouverat

Assemblée des délégué-e-s du 27 février 2010 à Berne

Consultés sur un papier de position concernant la formation continue, le PSV a proposé plusieurs amendements importants. Le premier plaiddait pour développer le caractère public de la formation continue et le second pour le renforcement du soutien à des formations continues qualifiantes et certificatives. Ces amendements ont été acceptés par l'assemblée.

Le PSV a proposé au PS Suisse de soutenir le manifeste « Pour que la justice fiscale remplace l'évasion fiscale et le dumping fiscal » lancé par plusieurs ONG. La proposition a été acceptée.

Le PSV a en amont de l'Assemblée des délégué-e-s pu amender le budget du PS Suisse afin que le retrait du PS Suisse de la Rote revue ne soit pas synonyme d'un affaiblissement de la presse socialiste. La délégation vaudoise représentée par Benoît Gaillard et Romain Felli a proposé en échange la création d'un fonds permettant de subventionner des publications, ce qui a été accepté par la direction du parti et validé par l'assemblée.

Assemblée des délégué-e-s du 29 mai 2010 à Frauenfeld

Avec sa nouvelle délégation à l'AD issue des élections du Congrès d'Aigle, le Parti socialiste vaudois est principalement intervenu sur une résolution pour une caisse-maladie publique. Il a demandé des engagements plus concrets, principalement quant au délai d'adoption d'un texte d'initiative et de lancement de la récolte de signatures.

Elaboration du projet de programme du PS Suisse

Afin de répondre à la consultation lancée par le PS Suisse, le Parti socialiste vaudois s'est réuni lors d'assises ouvertes à tous les membres du parti le 5 juin 2010. Une petite cinquantaine de camarades y ont participé pour développer une prise de position générale du PS sur le programme du PS Suisse. Un groupe de travail d'une dizaine de membres a été mis en place pour rédiger les amendements du PSV au programme ; il a travaillé durant une bonne partie de l'été et l'axe de ses interventions ont été développés dans une édition spéciale de Points forts parue pour le Congrès de Lausanne. Nous remercions sincèrement tou-te-s les camarades qui ont travaillé sur ce programme et tout particulièrement : Romain Felli, Germain Schaffner, Eric Voruz, Mariela Muri-Guirales, Reto Barblan, Samuel Bendahan, Pierre-Yves Bosshard.

Congrès de Lausanne des 30 et 31 octobre 2011

Le Congrès de Lausanne du Parti socialiste suisse a réuni à Lausanne entre 850 et 950 personnes les 30 et 31 octobre dernier. Point d'orgue du Congrès : l'adoption d'un nouveau programme à une très large majorité : 420 voix pour, 5 contre et 15 abstentions. Un résultat très

net qui témoigne d'une adhésion à ce nouveau programme inespérée encore quelques semaines plus tôt ; ce bilan réjouissant a pourtant fait couler beaucoup d'encre ces derniers temps, principalement en Suisse alémanique, chez des camarades qui n'ont pas daigné, malheureusement, venir défendre leurs idées devant le Congrès.

Pour notre section vaudoise, le bilan est positif. D'importants amendements stratégiques sur les questions économiques ont été gagnés dans les débats grâce à des prises de position de notre délégation vaudoise mais aussi de camarades saint-gallois, zurichoises, bernoises et surtout de la jeunesse socialiste. La perspective visionnaire de dépassement du capitalisme du PS a été confirmée à une très large majorité. Parmi nos regrets : le PSV n'a pas réussi à améliorer l'analyse historique du capitalisme et le PSV garde une autre vision de l'agriculture que le PS Suisse, le garantie de la souveraineté alimentaire n'ayant pas passé la rampe du Congrès.

Signe des temps, dans un contexte de globalisation néolibérale dans laquelle les Etats ont délibérément oublié les citoyen-ne-s, la nouvelle priorité du socialisme démocratique est la démocratisation de l'économie. Ce projet remplace les perspectives autogestionnaires qui se dégageaient du programme de 1982. En matière de politiques sociales, le PS innove et veut renforcer notre dispositif de protection sociale par des politiques préventives (congé parental, formation continue, etc...). La défense et le développement du service public font aussi leur entrée dans le programme, ce qui constitue à quelque part la consécration d'un engagement fort de notre section. Chose plus inattendue, la perspective de supprimer l'armée à long terme a été adoptée à une courte majorité. Une version courte du programme doit être adoptée en 2011.

Le Congrès a également reconduit la présidence du parti pour deux ans, débattu des votations fédérales, débat dans lequel l'engagement de notre conseillère nationale Ada Marra a été déterminant, et parlé de la stratégie fédérale après le passage en force de la droite lors de la répartition des départements. Tout cela a fait de ce Congrès l'un des plus intenses des dernières années. Le Congrès a été agrémenté d'une soirée festive au Palais de Beaulieu. Nous remercions à ce titre tous les artistes qui ont agrémenté cette soirée dont le Chœur Acratopège dirigé par Christine Niggeler, Denis Corboz et ses acolytes et les DJ du PS Lausanne. Le PSV tient à remercier la section de Lausanne, les nombreux-ses militant-e-s du PS Lausanne et des autres sections qui ont permis la tenue de ce Congrès tant par leur force de propositions que par leur disponibilité pour assurer le bon déroulement de cette manifestation. Nous remercions également les services techniques et administratifs de l'Université de Lausanne et de Beaulieu pour leur appui dans l'organisation de ce Congrès.

5. Rapport de la JSV

Secrétaire: Michela Peisino

Durant cette année 2010 encore, la JSV a suivi de près l'actualité politique aux niveaux cantonal et fédéral.

Votations

Nous avons distribué des tracts contre la réduction du taux de conversion dans la LPP soumis au peuple le 7 mars et contre la révision de la LACI, objet des votations du 26 septembre.

Pour celles du 28 novembre, la JSV a produit des affiches incitant à voter deux fois non à l'initiative pour le renvoi des étrangers criminels et son contre-projet, avec pour slogan « Tous les hommes dehors » et « Tous les grands dehors » afin de protester contre une justice à deux vitesses.

Référendums et Initiatives

La JSV a contribué à l'aboutissement de l'initiative populaire fédérale 1:12 des Jeunes Socialistes Suisses. Notre section a récolté près de 5'700 signatures en une année !

Nous avons aussi contribué autant que possible à récolter des signatures pour l'initiative Cleantech ainsi que pour l'initiative proposant la suppression des forfaits fiscaux.

La JSV s'est engagée lors de sa dernière AG du 10 décembre à récolter 500 signatures pour l'initiative des bourses d'études lancée par l'UNES (l'Union des Etudiants de Suisse) et souhaitant harmoniser les montants et les conditions d'octroi des bourses qui sont pour l'instant du ressort des cantons.

Suite à l'aboutissement de l'initiative « Vivre et voter ici », la JSV est présente dans son comité de campagne.

Militantisme

La JSV ayant rejoint les Jeunes Politiciens Vaudois, dont font également partie les Jeunes Vert-e-s, les Jeunes PLR et les Jeunes UDC, nous avons pu prendre part à des débats publics à propos des apprentissages pour les jeunes sans-papiers, de la révision de la LACI et de l'initiative pour le renvoi des étrangers criminels et son contre-projet.

Comme de coutume désormais, la JSV a pris part aux célébrations du 1er mai, lors desquelles nous avons noué des liens avec diverses associations culturelles, bien que nous ayons regretté l'absence du PS.

La JSV s'est rendue en nombre à la manifestation organisée à l'occasion de la journée de la femme le 13 mars à Berne.

La JSV est présente dans le comité pour l'interdiction des licenciements et souhaite que plus de monde s'engage sur ce sujet afin de renforcer l'efficacité de ce groupe.

Nous sommes aussi présents autant que possible dans le comité « Avenir sans nucléaire ».

Enfin, la JSV a profité des courses des 10km de Lausanne et du quart de marathon pour se faire connaître et promouvoir l'initiative 1:12.

Interne

Une commission responsable de la parution du Fil Rouge est en place, dirigée par la/le membre du bureau responsable de la Formation et à l'instant par notre camarade Axelle COPPE. Le numéro 18 a pu sortir en mai.

Nous avons eu l'occasion de rencontrer le Mouvement des Jeunes Socialistes de Haute-Savoie et la JS de Genève pour parler des enjeux régionaux et notamment des frontaliers.

C'est avec grand plaisir que la JSV a accueilli lors de ses AG Eric VORUZ au sujet de l'interdiction des licenciements, Samuel BENDAHAN à propos de la corruption et du pouvoir et Alberto MOCCHI, des Jeunes Verts, qui, faisant partie du comité d'initiative, nous a présenté l'initiative pour les bourses d'études.

Nos camarades Thanh-My TRAN-NHU, Adrien ECUYER et Filippo RIVOLA se présentent aux élections pour le conseil communal de Lausanne, Charlotte GABRIEL à celui de Gland et Julien-Clément WAEBER à celui de Chavannes-près-Renens. Un groupe de travail au sujet des élections a également été mis en place.

Trois des huit délégués de la JS Suisse au PS Suisse sont vaudois: Julien-Clément WAEBER, Michela PEISINO et Benoît GAILLARD.

La JSV compte à l'heure actuelle 94 membres, dont 18 nouveaux au cours de cette année.

Le présent rapport d'activité a été proposé et adopté le 3 janvier 2011 par le bureau de la JSV et sera proposé à l'Assemblée Ordinaire le 28 janvier.

6. Organes dirigeants et administration du PSV

6.1. Comité directeur

Le Comité directeur s'est réuni à 22 reprises en 2010. Il a vu sa composition modifiée en cours d'année après le Congrès ordinaire d'Aigle du 17 avril. La nouvelle équipe est entrée en fonction le 27 avril 2010.

Votations et initiatives

L'année a commencé avec l'organisation de la récolte de signatures sur le référendum contre la suppression de la gratuité du Tribunal des baux. Le PS était le principal allié de l'ASLOCA dans ce combat en ayant récolté 4000 signatures sur les stands. Le PS a élaboré un support propre pour la campagne de votation qui fut victorieuse.

Le CD a décidé de collaborer avec les syndicats pour la campagne contre le démantèlement de la loi sur la prévoyance professionnelle en éditant un tous-ménages.

Le PS a soutenu une initiative cantonale pour l'abolition des forfaits fiscaux. Comme le comité d'initiative a annoncé le lancement avant la date convenue et sans avoir réuni des promesses de signatures suffisantes, le PS a décidé d'accorder un soutien de 1000 signatures. L'initiative n'a finalement pas réuni suffisamment de signatures.

Le PSV a participé à la récolte de signature pour l'initiative Cleantech pour les énergies renouvelables.

Le CD a suivi les travaux d'élaboration d'une initiative fédérale pour une caisse-maladie publique. Le PSV est intervenu à de maintes reprises auprès du PS Suisse pour un lancement rapide d'une proposition sur le sujet, notamment par voie de résolution.

Elections 2011

Le CD a adopté un concept de campagne pour les élections communales de 2011 et constitué une commission électorale dévolue à cette échéance. En parallèle à ces préparatifs, le CD a adopté une nouvelle charte graphique pour le parti cantonal, constituant une adaptation de la charte nationale du PS Suisse. Ce travail a été fait en concertation avec nos président-e-s de section afin d'assurer une utilisation de ce matériel par nos sections. Une campagne de recrutement de la commission égalité à l'aube des élections communales a été soutenue par une subvention du PSV. En fin d'année, le PS a déposé une requête contre l'arrêté de convocation des élections communales ; celui-ci prévoyait une restriction sans base légale des droits politiques.

En vue des élections fédérales, le Comité a accueilli Stéphane Rossini, vice-président du PS Suisse, afin de discuter de la stratégie et du calendrier de préparation souhaité par notre faitière nationale.

PS Suisse

Le PSV s'est porté candidat pour l'organisation du Congrès extraordinaire du PS Suisse d'octobre 2010 en collaboration avec sa section lausannoise. Ce Congrès fut un véritable succès et le CD tient à remercier tou-te-s les bénévoles qui ont permis une telle réussite.

Le Comité directeur a organisé des assises pour consulter ses membres et ses sections sur le projet de nouveau programme du PS Suisse et a délégué ensuite à un groupe de travail très actif durant la pause estivale la rédaction les amendements au programme.

Dossiers thématiques

Le Comité directeur a traité des hausses de tarif Mobilis et a suscité des interventions dans plusieurs communes pour introduire des mesures d'accompagnement adéquates pour la modération des coûts pour les jeunes et les personnes âgées par exemple.

Le Comité directeur a suivi les travaux d'élaboration de la loi sur l'enseignement obligatoire (LEO). Dans la procédure de consultation tout d'abord, il a plaidé pour l'abolition des différentes voies qui jalonnent la scolarité obligatoire tout en soulignant qu'un système à niveaux serait un pas dans le bon sens. Il a débattu à plusieurs reprises des positions défendues par les syndicats et des adversaires politiques afin de trouver un compromis à la fois synonyme de progrès et acceptable par la majorité politique du canton.

L'ouverture de la formation professionnelle aux sans-papiers, proposition lancée par notre municipal lausannois Oscar Tosato a été porté à l'ordre du jour. Le CD a joué le rôle d'interface avec nos élu-e-s communaux, cantonaux et fédéraux sur le sujet et a pu relayer la revendication sur le plan cantonal.

Le CD a traité des propositions d'introduire une nouvelle taxe déchets tant par le Grand Conseil que dans plusieurs communes. Il a maintenu le cap d'une opposition à une taxe qui signifierait un transfert fiscal antisocial.

Le Comité directeur a adopté un papier de position sur la vidéosurveillance rédigé par la commission spécialisée de sécurité publique. Il doit notamment servir aux débats communaux qui sont lancés sur le sujet par les radicaux et l'UDC. Le PS est ouvert à la vidéosurveillance dans les cas spécifiques où elle s'avère utile (espaces clos) ; il privilégie l'engagement de forces de police supplémentaires.

Le Comité directeur a discuté et adopté un papier de position sur l'énergie éolienne. Il positionne clairement le PS en faveur de cette énergie propre tout en demandant à l'Etat une planification du développement de cette énergie.

Sous l'impulsion de la commission spécialisée Economie-Finances et Fiscalité (COEFF), le PS a débattu de la nouvelle péréquation et de ses effets pour les communes et mesurer son impact sur les villes en particulier.

Le PS a débattu de la situation dans les prisons vaudoises à plusieurs reprises cherchant à susciter une réorganisation du secteur plus proche du respect des droits humains et de l'Etat de droit. Cela s'est traduit par de multiples interventions parlementaires et l'exigence d'un rapport indépendant sur l'affaire Vogt ; le PS espère des décisions concrètes en 2011.

Le Comité a débattu du plan d'agglomération Lausanne-Morges et organisé avec le groupe socialiste un groupe de travail de suivi du dossier impliquant notamment la section de Lausanne et plusieurs députés.

Le Comité a voté un appui aux mobilisations contre le démantèlement de la CGN en différentes unités et pour le financement de la flotte Belle-Epoque. Cette action a été suivie de dépôts sur le plan parlementaire qui ont permis de corriger la position du Conseil d'Etat.

Gestion du parti

Lors de la dernière séance de l'année, le Comité directeur a décidé d'engager un nouveau secrétaire politique pour compléter son secrétariat pour les élections communales. La procédure d'engagement a été menée par la commission du personnel composée de la présidence, du président du groupe socialiste, de Sandra Feal (représentante du CD) et du secrétaire général. Elle a auditionné plusieurs candidat-e-s et a proposé au CD la candidature de Gaétan Nanchen, ancien secrétaire général de la FAE.

Le Comité directeur a validé les statuts de sections d'Ecublens et octroyé une subvention pour un tous-ménages d'appel à l'adhésion dans l'Ouest lausannois. Il est ressorti de cet essai que le tous-ménages n'est pas la méthode la plus efficace de recrutement.

Le CD a décidé un réaménagement du secrétariat du PSV en deux volets :

Eté : regroupement des bureaux sur le côté Sud avec la création d'une porte directe entre les trois surfaces à notre disposition. Ceci impose le transfert du local matériel du côté de la Place Chauderon.

Décembre : réaménagement de la salle de séance et installation d'une nouvelle cuisine.

6.2. Comités cantonaux

Comité cantonal du 21 janvier 2010

Lieu: Maison du Peuple, Lausanne

Ordre du jour

0. Adoption de l'ordre du jour et du règlement
1. Mots de bienvenue
2. Election des scrutateurs-trices
3. Informations et communications
 - 3.1 Pétition « Transports publics : les usagers paient déjà assez ! »
 - 3.2 Initiative « pour un rabais d'impôt qui protège les assuré-e-s plutôt que les actionnaires »
 - 3.3 Référendums et initiatives en cours ou lancées
 - 3.4 Congrès statutaire le 17 avril 2010
 - 3.5 Changements au secrétariat
4. Référendum contre la suppression de la gratuité du Tribunal des baux par Jean Jacques Schwaab, président de l'ASLOCA-Vaud
5. Recommandations pour les votations fédérales du 7 mars 2010
 - 5.1 Loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP) - Taux de conversion minimal par Aldo Ferrari, secrétaire régional UNIA-Vaud
 - 5.2 Article constitutionnel concernant la recherche sur l'être humain par Josiane Aubert, conseillère nationale
 - 5.3 Initiative populaire pour l'institution d'un avocat de la protection des animaux par Josiane Aubert, conseillère nationale
6. Résolutions
7. Réponses aux questions des sections
8. Clôture

Comité cantonal du 29 juin 2010

Lieu: Buffet de la Gare, Lausanne

Ordre du jour

0. Adoption de l'ordre du jour et du règlement
1. Mots de bienvenue
2. Election des scrutateurs-trices
3. Informations et communications
4. Recommandations pour les votations cantonales du 26 septembre 2010
 - 4.1 Référendum contre la suppression de la gratuité du Tribunal des baux par César Montalto, président de l'ASLOCA-Vaud
 - 4.2 Prolongation de législature lors de fusions de communes par Jean-Christophe Schwaab, député
5. Recommandations pour les votations fédérales du 26 septembre 2010
 - 5.1 Référendum contre le démantèlement de l'assurance-chômage par Olivier Barraud, président de l'USV, par Mike Nista, président Unia Vaud et par Michel Cambrosio, chef de service du travail et de l'intégration à la Ville de Lausanne
6. Résolutions
7. Réponses aux questions des sections
8. Clôture

Comité cantonal du 14 décembre 2010

Lieu: Buffet de la Gare, Lausanne

Ordre du jour

0. Adoption de l'ordre du jour et du règlement
1. Mots de bienvenue

2. Election des scrutateurs-trices
3. Informations et communications
4. Recommandations pour les votations fédérales du 13 février 2011
 - 4.1 Initiative populaire du 23 février 2009 «Pour la protection face à la violence des armes» par Eric Voruz, conseiller national
5. Résolutions
6. Réponses aux questions des sections
7. Clôture

6.3. Congrès

Congrès ordinaire du samedi 17 avril 2010 dès 14h

Lieu : salle de l'Aiglon à Aigle.

Ordre du jour

0. Adoption de l'ordre du jour et du règlement du Congrès
1. Mots de bienvenue
2. Election des scrutateurs-trices
3. Informations et communications
4. Rapports statutaires
 - 4.1 De la présidente (Cesla Amarelle)
5. Référendum LACI (Olivier Barraud)
6. Elections statutaires (1ère partie)
 - 6.1 Election à la présidence du PSV
 - 6.2 Election à la vice-présidence du PSV
 - 6.3 Election au Comité directeur
7. Rapports statutaires (suite)
 - 7.1 Du Comité directeur
 - 7.2 De la Jeunesse socialiste vaudoise (Michela Peisino)
 - 7.3 Du Groupe socialiste du Grand Conseil (Grégoire Junod)
 - 7.4 Du Groupe des socialistes aux Chambres (Ada Marra et Géraldine Savary)
 - 7.5 Des délégué-e-s du PSV au PS Suisse
 - 7.6 Comptes 2009 (Arnaud Thiéry)
 - 7.7 Rapport des vérificateurs de comptes
8. Elections statutaires (2ème partie)
 - 8.1 Election à l'AD du PS Suisse
 - 8.2 Election des vérificateurs de compte
9. Initiative 1:12 (Cédric Wermuth)
10. Initiative CleanTECH pour les énergies renouvelables et l'emploi (Roger Nordmann)
11. Programme du Parti socialiste suisse (Arnaud Bouverat)
12. Résolutions
13. Réponses aux questions des sections

Congrès extraordinaire du 25 septembre 2010

Lieu: grande salle du théâtre à Avenches

Ordre du jour

0. Adoption de l'ordre du jour et du règlement du Congrès
1. Mots de bienvenue

André Maeder, président de la section d'Avenches et de la Régionale Broye-Vully
 Jean-François Mathier, syndic d'Avenches
2. Election des scrutateurs-trices
3. Informations et communications
4. Recommandation de vote pour les votations fédérales de novembre
 - 4.1 Initiative pour le renvoi des étrangers délinquants et contre-projet, par Ada Marra, conseillère nationale et Alex Dépraz, président de la CAJU

- 4.2 Initiative PSS pour des impôts équitables par Roger Nordmann, conseiller national
- 5. Communales 2011
 - Laurent Ballif, syndic de Vevey
 - Ginette Duvoisin, syndique de Villars-Burquin
 - Daniel von Siebenthal, syndic d'Yverdon-les-Bains
- 6. Révision du programme du PS Suisse
- 7. Résolutions
 - 7.1 Les réserves excédentaires appartiennent aux assuré-e-s !
 - 7.2 Pour le lancement d'une initiative caisse-maladie publique en présence de Pierre-Yves Maillard, conseiller d'Etat
- 8. Réponses aux questions des sections
- 9. Clôture et apéritif

7. Commissions permanentes

7.1. Administration de la justice (CAJU) Président : Alex Dépraz

Organisation

Notre camarade Jean Jacques Schwaab qui présidait la CAJU depuis 2005 a souhaité se retirer. Il a présidé la séance du 3 mai 2010, date à partir de laquelle j'ai repris la fonction de président.

Jean-Yves Schmidhauser conserve la responsabilité de la sous-commission chargée des candidatures judiciaires (sCAJU).

On rappelle pour le surplus que la CAJU est composée de toutes et tous les juristes membres du PS et annoncé-e-s comme tels. La Présidente du PSV, le Président du Groupe au Grand Conseil et les membres de la commission des affaires judiciaires du Grand Conseil sont membres de droit.

Activités

La CAJU a tenu deux séances plénières en 2010. Des échanges ont en outre eu lieu régulièrement sur le plan interne par courriel.

La CAJU a préparé des projets de détermination à l'intention du Comité directeur sur les objets suivants :

Consultations cantonales

Avant-projet d'exposé des motifs et projet de décret ordonnant la convocation des électeurs pour se prononcer sur la modification de l'article 80 de la Constitution du Canton de Vaud du 14 avril 2003 et projet de loi modifiant celle du 16 mai 1989 sur les droits politiques ;

Consultations fédérales (dans le cadre de la réponse du canton) :

- Avant-projets d'ordonnances relatives au Code de procédure pénale suisse
- Avant-projet de modification du Code pénal et du Code pénal militaire (réforme du droit des sanctions) ;
- Avant-projet de loi sur l'harmonisation des peines dans le code pénal, le code pénal militaire et le droit pénal accessoire.

La séance du 19 novembre 2010 a en outre été consacrée en lien avec les député-e-s siégeant dans la Commission des affaires judiciaires à l'examen du projet de loi sur la haute surveillance du Tribunal cantonal.

Même si la thématique des rapports entre les magistrats socialistes et le parti est régulièrement évoquée au sein de la CAJU, on rappelle que l'un-e des juges cantonaux siège au Comité directeur. La mission de la CAJU est avant tout de nourrir la réflexion du parti sur les sujets

juridiques, en particulier ceux concernant en général les institutions judiciaires et d'apporter les expertises nécessaires en cas de besoin.

La Présidence et le Secrétariat cantonal ont d'ailleurs régulièrement sollicité le Président de la CAJU ou l'un-e de ses membres pour les conseiller sur des sujets d'actualité.

Divers

Je suis en outre intervenu lors du Congrès du PSV d'Avenches pour exposer les enjeux juridiques de la votation fédérale sur l'initiative pour le renvoi des étrangers criminels du 28 novembre 2010. J'ai également rédigé un article pour le journal « Points Forts ».

7.2. Sous-commission de la CAJU (sCAJU)

Président : Jean-Yves Schmidhauser

En ma qualité de président de la sous-commission des candidatures judiciaires (sCAJU) du parti socialiste vaudois, j'ai l'avantage de vous adresser mon bref rapport d'activité pour l'année 2010 écoulée.

Je rappelle en préambule que la sCAJU, dont l'activité est régie par un règlement datant de 1995 et modifié en 1997, est composée des juges permanents au Tribunal cantonal vaudois, des juges fédéraux, du président de la Commission administration de la justice et de six autres membres désignés par le Comité directeur, sur préavis de la Commission administration de la justice.

La sCAJU a pour mission d'examiner les candidatures déposées en vue de l'élection des juges et des juges-suppléants, en particulier l'aptitude des candidats à exercer la charge envisagée, tant du point de vue personnel que professionnel. Elle soumet son préavis au Comité directeur.

En 2010, la sCAJU s'est réunie à 3 reprises, soit les 18 janvier, 29 juin et 5 juillet 2010, pour préaviser sur l'élection de 2 juges cantonaux (Yasmina Bendani et Dina Charif Feller) et 2 juges cantonaux suppléants (Marlène Kistler Vianin et Christine Magnin). Pour toutes ces candidatures, le préavis de la sCAJU (de même que celui du Comité directeur) a été positif et les personnes proposées par le PSV ont été élues.

Sur le plan des perspectives futures, la sCAJU a exprimé durant l'année écoulée ses inquiétudes par rapport aux possibilités de recrutement pour les postes de juge suppléant au Tribunal cantonal vaudois. La sCAJU a en effet constaté que les règles d'incompatibilité fixées par la loi vaudoise sur l'Organisation judiciaire (qui excluent, dans les faits, tout avocat pratiquant dans le canton : cf. article 19 alinéa 2 in fine LOJ) restreignent sensiblement le cercle de recrutement, qui se limite, en pratique, aux greffiers des diverses instances judiciaires fédérales et aux professeurs d'université. On ne peut certes pas exclure des juristes d'entreprise ou de syndicats, voire des avocats exerçant dans un autre canton, mais de tels candidats risquent alors de se voir reprocher leur absence de connaissance du monde judiciaire vaudois. Cette situation est clairement insatisfaisante et rendra à l'avenir toujours plus difficile la recherche de candidatures valables pour ce type de fonction. Ces inquiétudes ne doivent toutefois faire oublier que le PSV est actuellement très bien représenté au Tribunal cantonal vaudois. Il a même, à l'occasion de la réorganisation judiciaire de 2010, augmenté sa représentation, les juges proposés par le PSV occupant désormais 11.7 postes sur un total de 42.4 (26,7%), alors que la représentation du PSV au Grand Conseil n'est que de 25.33%.

On notera qu'au Tribunal fédéral suisse (TF), le PS est également surreprésenté, occupant 10 postes alors qu'il pourrait globalement en prétendre à 7.88. La situation est similaire au niveau du Tribunal administratif fédéral (plus de 14, 9 postes occupés, alors que le PS ne pourrait en prétendre qu'à 12.23).

7.3. Agricole

Présidente : Ginette Duvoisin

La commission ne s'est plus réunie durant plusieurs mois après la démission de la présidence d'Elisabeth Clément-Arnold. Nous la remercions ici pour son travail et nous souhaitons qu'elle continue à siéger à la commission agricole du PSS.

L'intérêt des membres du parti pour la politique agricole en général ne se manifeste pas suffisamment. Il est nécessaire de recruter des forces vives qui se sentent concernées par l'agriculture de proximité, les relations producteurs-consommateurs, les défis auxquels doivent faire face les agriculteurs suisses et les petits paysans du tiers-monde.

Nos camarades députés, Michèle Gay Vallotton, Philippe Dériaz et Philippe Randin étaient membres de la commission qui a planché sur la nouvelle loi sur l'agriculture vaudoise. Les débats en commission puis au Grand Conseil ont été vifs et animés. Si le principe de la préservation des terres, le respect de la biodiversité, le renforcement des réseaux écologiques, la diversification de la production, les labels fermiers ont été salués par les députés socialistes, le refus, par la majorité du Grand Conseil, du volet social de la politique agricole vaudoise nous a fâchés. La majorité du groupe a rejeté, en débat final, la nouvelle loi sur l'agriculture vaudoise. La droite du Parlement a refusé qu'il y ait un contrôle minimum par l'Etat des conditions de travail des employés agricoles soumis au contrat-type de travail. La constitution d'une caisse de retraite pour les agriculteurs, pourtant souhaitée par une majorité des paysans vaudois, a elle aussi été rejetée. Il n'y a pas non plus d'améliorations, dans la loi, du statut de la paysanne que nous souhaitions voir reconnu à sa juste valeur. La formation professionnelle agricole restera rattachée au Département de l'Economie, alors que toute la formation professionnelle dépend du DFJC.

La toute-puissance de l'organisation Prométerre, qui est à la fois syndicat paysan et à qui l'Etat délègue une grande partie de l'organisation de la politique agricole, doit nous interroger.

Les mesures 4.1 « faire respecter la souveraineté alimentaire dans l'agriculture vaudoise » et 8.10 « soutenir une agriculture respectueuse de l'environnement » qui figurent dans le programme de législature du PSV sont reprises partiellement dans la nouvelle loi sur l'agriculture vaudoise. Nous veillerons à développer et à mieux promouvoir ces mesures.

La commission agricole du PSV proposera prochainement l'organisation d'une table ronde sur l'agriculture avec des intervenants des milieux agricoles, des organisations de consommateurs, des syndicats.

Un mailing sera envoyé à tous les membres du PSV pour leur rappeler l'existence de la commission agricole du parti. Un nouveau souffle doit animer notre commission interne. La crise du lait, les règles de la mondialisation appliquées au monde agricole, l'endettement, la disparition de nombreuses exploitations font que les problèmes sociaux existent aussi dans nos campagnes.

Nous devons être plus dynamiques, proactifs et nous positionner davantage dans le domaine de la politique agricole en général.

7.4. Aménagement du Territoire, Transports et Institutions (CATTI)

Président : Jean-Michel Piguet

Fonctionnement

Au cours de l'année 2010, la CATTI a tenu 5 séances (3.3, 19.5, 30.6, 22.9 et 24.11). Certaines tâches sont exécutées, hors séances, par échanges de courriels. La CATTI donne aussi volontiers suite à diverses demandes d'informations, questions et propositions diverses, émanant notamment de députés et autres élus.

La liste des membres de la CATTI est longue. Mais c'est un noyau de 6 à 8 militants qui est régulièrement actif. Les autres souhaitent être informés, par nos nombreux courriels, de nos activités et des thèmes qui nous occupent, se réservant d'intervenir ponctuellement sur l'un ou

l'autre dossier. La CATTI dispose ainsi d'un réseau précieux et assume également un rôle d'information.

Consultations

Pendant l'année sous revue, la CATTI n'a guère été sollicitée pour des consultations. Elle a formulé quelques remarques sur l'avant-projet de loi vaudoise sur la protection civile à l'attention de la Commission de sécurité publique, principalement en charge de ce dossier.

Principaux thèmes et dossiers traités, avec quelques invités

3 mars : Discussion sur le nouveau projet de révision partielle de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT), 1ère étape, devant servir de contre-projet indirect à l'initiative pour le paysage. Brève présentation (par Jean-Michel Piguet) des grandes lignes de ce projet et de ses implications pour le canton ainsi que de la 2e étape de révision partielle de la LAT.

19 mai : Thème principal de la séance, le prochain programme de législature du PSV. En particulier, l'évolution démographique (galopante) du canton et la densification (au bon endroit et de qualité). Discussion qui sera reprise et approfondie en séance du 30 juin.

A la suite de précédentes discussions (notamment le 25.11.2009 avec Xavier Fischer et le 3 mars), reprise de la problématique des éoliennes (planification, couplage avec mesures d'économie d'énergie, maîtrise des projets, etc.). Un petit groupe de travail a été mis sur pied (Ballif, Ansermet, Piguet) pour rédiger un papier de position, selon la demande du CD.

30 juin : Adoption des propositions de notre groupe de travail sur les éoliennes, puis envoi au CD (le 5 juillet) de notre papier de position (8 pages dont 15 propositions concrètes, plus une annexe détaillant des mesures d'accompagnement), pour définir une position politique du PSV en matière d'éoliennes.

Dans la perspective du prochain programme de législature du PSV, quelle position adopter sur les problèmes que pose l'évolution démographique et quelles mesures préconiser (planification à l'échelle de l'Arc lémanique de l'aménagement du territoire et des transports, investissements pour les infrastructures, politique du logement, mobilisation des terrains à bâtir, intégration des immigrés, etc.).

22 septembre : Donnant suite à notre invitation, Grégoire Junod nous a présenté sa motion "pour une loi sur les projets d'agglomération et la constitution d'un fonds cantonal d'investissement", proposition largement approuvée par notre commission.

Suite à la mise en avant, par la Municipalité de Lausanne, d'un nouveau projet de M3 pour la desserte de la Blécherette, nouvelle discussion sur les axes forts du PALM et les différentes options possibles (M3, tram ou bus rapide en voie propre).

24 novembre : Séance tout spécialement dédiée au projet lauréat du concours d'urbanisme pour l'éco quartier des Plaines-du-Loup, à Lausanne, soit le projet de tribu'architecture, qui nous a été présenté par Laurent Guidetti.

Dossiers à suivre

La CATTI a suivi et continuera de suivre à l'avenir l'évolution de plusieurs dossiers importants:

Adaptations et mise en œuvre du Plan directeur cantonal ;

- aménagement du territoire et politique du logement (localisation, mobilisation des terrains à bâtir, etc.) ;
- transports publics et autres formes de mobilité, report modal;
- projets d'agglomération : Lausanne-Morges (PALM), Franco-Valdo-Genevois, Yverdon (agglo Y), Aigle-Monthey, Riviera ;

- les travaux en cours au niveau fédéral: révisions de la LAT, initiative pour le paysage, politique des agglomérations, projets d'agglomération et projets modèles), Projet de territoire Suisse, planification et financement des transports.

7.5. **Culturelle**

Président : Philippe Clivaz

Membres réguliers de la commission :

Yvette Jaggi, Anne-Catherine Lyon, Chantal Ostorero, Nathalie Saugy, Elisabeth Wermelinger, Silvia Zamora, Philippe Clivaz (président), Olivier Faller, Philippe Randin, Jean-Jacques Schilt.

Fréquence des réunions et thèmes abordés

La commission s'est réunie 1 fois en plénum. Une sous-commission a travaillé sur la consultation des lois cantonales sur la culture (2 séances). Elle a transmis ses conclusions au Comité Directeur.

Contexte plus général

Arnaud nous a parlé de son idée de mettre sur pied une espèce d'agenda PS en fonction des manifestations culturelles qui peuvent intéresser les membres et qui sont en lien avec les thèmes qu'on défend. On peut aussi imaginer organiser des prix spéciaux pour les membres PS le cas échéant.

Une autre idée soumise par Arnaud, c'est le projet de mettre sur pied une espèce de Festival des Arts autour du PS pour que les différents arts se retrouvent sur un thème en lien avec nos campagnes. Une forme d'approche du socialisme par la culture.

Pour l'instant, les idées soumises n'ont pas été reprises en discussion plénière pour le moment.

7.6. **Egalité (ComEg)**

Coprésidence : Aline Dupontet et Aline Müller (jusqu'à août 2010)- Sylvie Progin (dès sept 2010)

Suite à un dernier trimestre 2009 au repos, les activités de la comEg ont repris activement à la fin du mois de mars 2010 avec la nomination d'Aline Müller et d'Aline Dupontet à l'animation de la commission, en attendant la désignation d'une présidence effective. Cette dernière aura lieu au mois de septembre 2010 avec l'accession à la co-présidence de la comEg pour Aline Dupontet et Sylvie Progin.

Dès le mois de mars 2010, la comEg s'est mise au travail pour développer un support de recrutement Femmes. Au fil des discussions et des travaux, quatre films d'animation ont vu le jour ainsi qu'un set de cartes postales assorties. Certaines de nos élues ont activement participé à cette aventure en prêtant leurs voix aux personnages des films. Finalisé au mois de novembre 2010, le projet a été présenté lors d'une conférence de presse, permettant de lui donner un écho public.

Outre ce projet d'envergure, certaines membres de la comEg ont participé activement à la journée du 8 mars dans le collectif créé à cet effet, entre autre par la création du journal « 8 Minutes », et la comEg était représentée à la soirée « Hommage à Carole Rossopoulos » ce même jour à la cinémathèque à Lausanne. Une délégation de la comEg a participé le 13 mars à Berne à la Marche Mondiale des Femmes ainsi qu'à l'action « Sifflet et carton rouge » organisée le 14 juin à l'Assemblée fédérale.

Mariela Muri-Guirales poursuit son mandat de représentante de la comEg au comité directeur du PSV. Par ailleurs, elle a été nommée au bureau de la coordination des Femmes socialistes suisses comme relai romand avec Maria Roth-Bernasconi.

Suite à l'AG de juin 2010, Aline Dupontet a succédé à Aline Müller au comité du Centre de liaison des associations féminines vaudoises pour y représenter la comEg. Mais suite à des différends

insurmontables et malgré des années de participation active, la comEg a décidé en septembre de ne plus envoyer de représentant-e et a donné sa démission du comité. Toutefois, la comEg reste membre du CLAFV.

2010 s'est terminé pour la comEg en entreprenant les démarches pour la création d'un site Internet spécifique. Les détails seront finalisés en 2011.

7.7. Energie et Environnement (CEE)

Présidence : Alexandre Rydlo

Rétrospectives

Les activités de la commission ont été très limitées pendant l'année 2010. La commission n'a ainsi siégé qu'à une seule reprise, le 25.06.2010, pour traiter de la consultation sur la Révision de la Loi forestière (LVLFo). Elle a notamment entendu lors de cette séance Monsieur Jean-François METRAUX, inspecteur cantonal des forêts.

Perspectives

La CEE continuera son rôle de conseillère technique ponctuelle pour les objets relevant des domaines de sa compétence. Elle continuera aussi d'apporter sa contribution aux travaux d'autres commissions qui touchent de manière directe ou indirecte l'environnement et les questions énergétiques.

7.8. Enseignement, Education et Formation

Président : Claude Schwab

Les travaux de la commission se sont focalisés sur les projets de la Loi sur l'Enseignement Obligatoire (LEO). Organisées en collaboration avec le secrétariat du PSV le 30 janvier, les Assises de l'Ecole obligatoire ont permis aux participants et aux invités de faire l'inventaire des questions d'actualité et d'indiquer les lignes de la réponse du parti à l'avant-projet de LEO. Préparée par la commission, cette réponse a été adoptée par le Comité directeur en mars.

Par la suite, la commission a suivi le dossier en examinant le projet adopté par le Conseil d'Etat et qui est à l'étude d'une commission parlementaire.

7.9. Economie, Finances et Fiscalité (COEFF)

Président : Samuel Bendahan

La COEFF est organisée en une série de sous-commissions à accès libre pour tous les membres de la commission. Un membre de la COEFF est responsable de chaque sous-commission et de son travail. La commission s'est aussi réunie à trois reprises en séance plénière durant l'année, en plus des sous-commissions.

Le travail en session plénière de la COEFF était consacré aux discussions autour de l'initiative socialiste pour un rabais d'impôt qui protège les assuré-e-s plutôt que les actionnaires, ainsi qu'aux réponses à des consultations ou encore des thématiques liées aux campagnes de votation sur des sujets économiques comme l'initiative socialiste fédérale pour des impôts équitables. La commission a également décidé lors de sa dernière séance plénière de lancer des discussions thématiques avec des invités pour ses membres, même si la suite du travail de la commission sera fortement consacrée aux questions programmatiques.

Sous-commissions, discussions et dossiers en cours en 2010

Une sous-commission, sous la responsabilité de Mathieu Capacarrère, a poursuivi ses réflexions sur le rôle des services publics

Une sous-commission, sous la responsabilité de Jean-François Clément a traité de la question de la nouvelle péréquation financière intercommunale

Une sous-commission, sous la responsabilité de Pierre Dessemontet s'est occupée des thèmes liés aux suites à donner à la crise économique

Une sous-commission, conjointe avec la CATTI, traite de la problématique des déchets et de la fiscalité écologique sur le plan cantonal, sous la responsabilité de Michèle Gay-Valloton

Divers soutiens ad-hoc pour les campagnes où les député-e-s socialistes, ont également été fournis, et ont été organisés par Samuel Bendahan, président de la COEFF.

7.10. Formation (ComForm) **Président : Romain Felli**

Compte-rendu des activités

La commission formation s'est réunie à 4 reprises cette année, les 23 février, 13 avril, 5 mai, et 30 septembre.

Elle a organisé un cours de formation, un séminaire d'été, et s'est beaucoup investie sur le nouveau programme du PSS.

La formation du 24 avril a été organisée sur une demi-journée. Elle portait sur les énergies renouvelables, en lien avec l'initiative dite « cleantech » lancée par le PSS. Nous avons eu le plaisir d'entendre Roger Nordmann, Christophe Ballif, Michel Bloch et Dieter Gisiger. Une vingtaine de camarades ont participé à cette formation.

Le 5 juin ont été organisées les Assises du PSV sur le projet de nouveau programme du PSS. La commission formation a préparé diverses présentations portant sur différents aspects de ce projet. Une vingtaine de camarades ont participé activement à ces assises, intervenant durant les présentations et dans les ateliers. Ces assises ont lancé une dynamique qui s'est poursuivie jusqu'en octobre, à un rythme soutenu, afin de rédiger les amendements du PSV au projet de programme du PSS.

Finalement, le 28 août s'est tenu le séminaire d'été du PSV, à Blonay. Cette année, le thème choisi portait sur les politiques sociales. Une trentaine de camarades ont participé à cette journée de formation. Nous avons eu le plaisir d'entendre Marlyse Dormond, Giulano Bonoli, Ruth Gurny, Philipp Müller et Pierre-Yves Maillard. Cette journée a donné lieu à un compte-rendu dans Points forts socialistes, n°35, octobre 2010.

Bilan

La commission a été active sur le premier semestre de l'année. Le deuxième semestre a surtout été consacré au travail de préparation du Congrès du PSS. Il s'agit d'un travail qui sera très utile à moyen et long terme, car sur la base du nouveau programme du PSS nous pourrons organiser des formations de nouveaux/elles adhérent-e-s.

Les formations proposées par la commission rencontrent toujours du succès auprès de nos camarades, et les retours reçus témoignent de leur utilité.

La volonté d'organiser le séminaire d'été sous forme de retraites (2 jours avec nuit sur place) existe. Elle n'a pas pu être mise en place cette année pour des raisons matérielles.

Néanmoins, la fréquentation des séances de la commission se trouve désormais en-dessous d'un seuil critique. Le travail à accomplir est souvent concentré entre les mains du secrétaire général du parti et du président de la commission. Pour l'instant nous n'avons pas trouvés les moyens de regarnir les rangs de cette commission.

Perspectives

Premièrement, il est nécessaire de trouver des militant-e-s, pour participer aux activités de la commission formation. Cette nécessité est d'autant plus forte que le soussigné se trouvera, probablement, à l'étranger pour l'essentiel de l'année 2011. La question de son remplacement, de manière temporaire (pour une année) ou définitive se pose.

Deuxièmement, il est nécessaire pour la commission de réfléchir à d'autres modes d'interventions que les formations ponctuelles sur une demi-journée ou sur une journée entière. Des formes

alternatives ont été discutées (« cafés » en soirée avec un-e élu-e PSV, matériel de formation, site web, etc.) mais aucune n'a été concrétisée pour l'instant.

Troisièmement, il serait important que le Comité directeur fasse savoir à la commission ce qu'il attend d'elle, les sujets qu'il voudrait lui voir traiter, les besoins des sections, etc.

Je remercie les camarades qui se sont impliqué-e-s dans les activités de la commission, en particulier pour l'organisation des différentes formations et espère pouvoir compter sur elles et eux pour l'année à venir.

7.11. Migration (ComMi)

Coprésidence : Michèle Gay Vallotton et Roger Saugy

Malgré les coups successifs sur la nuque, reçus à chaque votation fédérale, le moral de la commission reste bon et l'envie d'agir reste totale.

La commission siège en moyenne une fois tous les deux mois, pour répondre à des consultations, pour rassembler des informations, pour échanger quelques tuyaux. La commission contribue aussi à la préparation d'interventions parlementaires.

Nous pouvons nous réjouir du résultat des votes vaudois ; une majorité critique apparaît à chaque fois et les positions du corps électoral du canton contribuent à maintenir un peu d'optimisme.

Nous sommes à la recherche de personnes pour nous aider à faire croître l'efficacité de notre commission au sein du parti.

Merci à l'équipe des membres qui restent fidèles aux valeurs socialistes.

7.12. Recrutement (CoRec)

Président : Stéphane Montangero

La commission Recrutement n'a pas eu l'occasion de se réunir en cette année 2010.

7.13. Santé

Président : Roland Rimaz

Lise Peters, notre camarade présidente de la Commission a passé le témoin au soussigné en début d'année 2010. Lise, atteinte dans sa santé a continué à participer aux travaux de la Commission jusqu'au début de l'été. Médecin, députée au Grand Conseil, elle était une camarade engagée de longue date sur les questions de justice sociale, d'enseignement et de santé. Lise est décédée le 24 août 2010. Nous gardons un souvenir ému.

Projet de modification de la loi sur la planification et le financement des établissements sanitaires et de la loi sur la santé publique dans le cadre de la mise en œuvre des révisions LAMal. La Commission santé a soutenu le projet de modification de la LPFES. Elle a insisté sur le fait que toute structure sanitaire désirant être reconnue d'intérêt public doit se soumettre à l'exigence du but idéal pour tout ou partie de son activité. Si la structure développe une activité à but idéal d'une part et à but lucratif d'autre part, elle doit dissocier clairement les budgets et les comptes et constituer deux sociétés distinctes. L'Etat doit effectuer des contrôles stricts assurant qu'aucun effet pervers ne vient émerger aux charges de l'activité d'intérêt public et qu'un éventuel excédent de recette ne soit attribué à autre chose que l'activité d'intérêt public. La Commission santé a également soutenu le fait de s'en tenir à une participation maximale de 10% au coût des soins alors que la LAMal autorise à aller jusqu'à 20%. Elle a rappelé que le forfait SoHo à la charge des résidents avait été augmenté il y a quelques années. Concernant les soins à domicile, la Commission a soutenu le point de vue de ne pas demander de participation financière au bénéficiaire car l'Etat doit poursuivre dans la voie choisie depuis de nombreuses années, permettant d'offrir à la population du canton un système de soins à domicile performant répondant aux besoins. Tout autre choix concernant cette possibilité de facturation autorisée par la LAMal risquerait de constituer une raison de recours à un EMS, entraînant un hébergement inapproprié et probablement plus onéreux.

Avant-projet en qualité de contre-projet à l'initiative législative d'EXIT sur « Assistance au suicide en EMS » modifiant la LSP en introduisant un Art. 27 dans le chapitre III traitant de « relation entre patient, médecin et personnel soignant » précisant l'assistance au suicide, non seulement en EMS, mais dans tous les établissements sanitaires reconnus d'intérêt public, donc aussi dans les hôpitaux. La Commission a soutenu le principe du contre-projet faisant d'une part le choix de l'ouverture à l'assistance au suicide dans les établissements sanitaires reconnus d'intérêt public et d'autre part le choix du cadre procédural garant de l'évitement des dérives éventuelles. Soucieuse d'éviter la banalisation et de garantir l'équité de traitement dans tous les établissements sanitaires reconnus d'intérêt public du canton, la Commission a proposé la création d'une commission cantonale interdisciplinaire, en charge de donner à chaque demande un préavis favorable ou non. Charge au médecin responsable de l'institution de s'assurer que l'éventuelle mise en œuvre est conforme à la loi. Chaque mise en œuvre étant signalée au médecin cantonal qui peut ainsi suivre l'évolution du phénomène et intervenir si la situation l'exige. Par ailleurs, la Commission a précisé que s'il n'appartient pas aux soignants de participer à la mise en œuvre de l'assistance au suicide, il convient de donner la liberté aux soignants d'être présents ou non au moment de la mise en œuvre.

La Commission santé a travaillé sur le projet de programme du PSS sous l'angle des aspects de santé. Les points de vue de la Commission ont été défendus lors des assises organisées par le PSV le 5 juin à Lausanne.

Lors de la séance commune avec la Commission sociale du 9 septembre, le camarade Pierre-Yves Maillard a abordé le sujet de la caisse unique. Au terme de cette importante séance, les deux commissions ont décidé de présenter conjointement deux résolutions soumises aux délégués au congrès du PSV tenu le 25 septembre 2010 à Avenches. Ces deux résolutions ont été adoptées. La première portait sur la caisse unique indiquant que le PSV, avec ses alliés romands et alémaniques, doit maintenant de toute urgence faire pression sur le PSS pour que l'initiative soit adoptée au congrès du PSS du 1er novembre et lancée immédiatement. En cas d'échec au congrès du PSS, le PSV s'engage à lancer l'initiative fédérale avec les partenaires disposés à agir au lendemain du congrès. La seconde portait sur les réserves excédentaires des assurances maladie demandant notamment que les différentes instances du Parti de poursuivre leurs efforts soutenus avec persévérance et rigueur pour une gestion du système de santé juste et solidaire et d'exiger du Conseil d'Etat vaudois de veiller à ce que les 52 millions de réserves excédentaires restent propriété des assurés du canton afin de permettre de juguler les hausses de primes déjà annoncées et de faire pression sur l'OFSP pour interdire les transferts projetés.

7.14. Sociale (ComSoc)

Présidente : Myrèle Knecht

La ComSoc s'est réunie six fois cette année avec une fréquentation de 5 à 8 personnes par séance. Elle a accueilli plusieurs nouveaux membres et s'en réjouit. Elle a traité des sujets suivants :

- Suivi des décisions concernant la 6ème révision de l'AI, volet A, présenté par R. Cosandey
- Effets de la péréquation financière sur les Institutions sociales vaudoises avec F. Ghelfi
- Projets et nouveautés concernant le maintien à domicile (UAT, courts-séjours, aide aux aidants, reconnaissance des bénévoles) avec F. Ghelfi
- Propositions pour le programme du PSS, volet social
- Suite à une séance commune avec la Commission santé au sujet de l'assurance-maladie, proposition d'une résolution pour le lancement d'une initiative pour une caisse unique au congrès du 25.09.2010
- Réponse à la consultation du Conseil d'Etat concernant le projet de Loi pour une assurance perte de gain pour les chômeurs

- Pour 2011, au vu du démantèlement programmé de l'AI par paliers successifs, la ComSoc va se préoccuper en priorité de mesures pour concrétiser une meilleure intégration dans la vie sociale et professionnelle des personnes ayant une atteinte à la santé, reconnue ou pas par l'AI, qui entrave leur intégration.

7.15. Solidarité internationale (ComSol)

Coordination : Arnaud Bouverat

La commission ne s'est pas réunie en 2010. Plusieurs membres ont participé au suivi de l'action « achats équitables » menée auprès des communes conjointement avec l'OSEO Suisse.

7.16. Sécurité publique

Présidente : Rebecca Ruiz

Membres réguliers de la commission :

Olivier Barraud, Pierre-Alain Dupont, Blaise Fattebert, Michèle Gay Vallotton, Jean-Marie Goumaz, Lyonel Kaufmann, Olivier Kernen, André Marendaz, Roger Saugy, Jean Tschopp, Eric Voruz, Eric Züger, Pierre Zwahlen.

Fréquence des réunions et thèmes abordés :

En 2010, la commission s'est réunie à trois reprises.

Au cours du premier trimestre de l'année 2010, la commission a travaillé sur la rédaction d'un papier de position sur la thématique de la vidéosurveillance rédigé initialement par la soussignée. Le PLR a fait de ce sujet l'une de ses revendications-phares en 2009 déjà en déposant dans de nombreuses communes une motion demandant l'installation de caméras de vidéosurveillance. Il a dès lors paru utile à la Commission Sécurité publique de pouvoir offrir aux sections et élus locaux la possibilité de se référer à un argumentaire étayé sur cette question. Celui-ci a été discuté au sein de la Commission puis a été présenté au Comité directeur. Validé par ce dernier, le papier de position a été transmis de manière informelle aux Municipaux et sections qui l'ont demandé, dans le cadre des débats menés dans différentes communes sur ce sujet.

Par la suite, la commission a répondu aux consultations fédérales et cantonales suivantes :

En collaboration avec la commission Migration : consultation fédérale sur l'adaptation d'ordonnances en raison de l'introduction de données biométriques dans le titre de séjour pour étrangers (Développement de l'acquis Schengen).

Consultation fédérale sur l'accès à une carte d'identité classique, non biométrique, sans puce à tous les ressortissants suisses (et modification de la Loi sur les documents d'identité).

Consultation cantonale sur la Loi sur l'organisation de la Police cantonale (LOPC).

Ces dernières consultations ont fait l'objet d'une présentation de la soussignée au Comité directeur.

8. Conférence des municipaux-ales et syndics-ques socialistes (MunSoc)

Coprésidence: Laurent Ballif et Jean-François Clément

La Conférence des syndics-ques et municipaux-ales (munsoc) s'est réunie quatre fois en 2010, soit les:

- 10 mars à Vevey (24 présents)
- 26 mai à Chavannes (14 présents)
- 1er septembre à Nyon (15 présents)
- 1er décembre à Grandson (14 présents)

Cette année, la fréquentation de nos séances a été relativement faible, sachant toutefois que la dernière, à Grandson, a été noyée sous la neige qui a gravement perturbé le trafic privé et public.

C'est d'autant plus regrettable que notre camarade Pascale Fischer, qui nous accueillait à Grandson, avait précisément fait campagne pour que les Municipaux ne manquent pas ce rendez-vous, les rencontres des MunSoc étant essentielles pour nombre d'élus de petites communes.

Nous remercions la Direction et la Présidence du PSV, qui s'associent très régulièrement à ces rencontres, ce qui tisse un lien avec les communes qui va au-delà de ce qui existe avec les sections elles-mêmes.

Les procès-verbaux sont transmis à l'entier de la liste d'expédition MunSoc, et nous savons que tous apprécient, s'ils ne peuvent pas participer, de prendre connaissance des informations échangées à cette occasion.

Durant cette année 2010, nous avons eu deux de nos séances consacrées prioritairement à un thème spécifique: horaires des magasins et école/ enfance. Ces séances monothématiques n'ont, curieusement, pas été un grand succès d'affluence. Chaque séance est suivie d'un repas en commun, qui permet soit d'approfondir certains thèmes abordés, soit de toucher d'autres problèmes de manière informelle.

10 mars à Vevey

Premières informations du PSV sur le contenu et les outils à disposition pour les futures communales de mars 2011.

Contribution des élus: le point de la rémunération et du taux d'activité est régulièrement abordé aux MunSoc. Cette fois, il s'agit de déterminer la manière dont le PSV calcule la contribution due selon le mode de rémunération versée à l'élu.

Référendum sur le taux d'imposition à Vevey: cette votation (gagnée par la Gauche) a mis en évidence les problèmes qui peuvent apparaître lors de l'impression par le canton des bulletins de vote spécifiques d'une votation communale (15% de bulletins de vote erronés envoyés par le canton aux votants veveysans).

Initiative Lavaux: ce sujet suscite une émotion particulière auprès des élus de la région et des environs.

26 mai à Chavannes

C'est typiquement la séance que les MunSoc n'auraient pas dû manquer... et pourtant nous n'étions qu'une quinzaine ! En présence de deux représentants d'Unia (Aldo Ferrari et Muriel Chenaux), nous faisions l'état des lieux des négociations en cours au niveau syndical et local concernant les horaires d'ouverture des magasins.

L'échange d'informations sur les situations très diverses vécues dans les communes, avec des réactions parfois complètement inverses des centres commerciaux ou des petits commerçants selon la localisation, est l'occasion unique de déterminer des options stratégiques et tactiques en la matière. La présence en particulier d'Aldo Ferrari, qui est le spécialiste de ces négociations, est extrêmement précieuse. A notre connaissance, c'était la première fois qu'un panorama à l'échelle du canton de cette problématique pouvait être présenté. Dommage, encore une fois, que nous n'ayons pas eu des représentants de toutes les villes en particulier.

Autres sujets: la séance a abordé également les problèmes de la publicité pour le petit crédit, du financement des écoles de musique, de la vidéosurveillance et des règlements intercommunaux.

1er septembre à Nyon

En présence d'Anne-Catherine Lyon, nous avons pu aborder dans le détail tous les objets qui sont dans le pipe-line de ce Département. Il est, là également, regrettable que seules 14 personnes aient profité de cette séance d'information pour des objets qui, tous, vont avoir un impact très important sur l'organisation scolaire à l'échelon communal, sans parler de leur impact financier pour les communes.

Anne-Catherine Lyon a abordé la Loi sur les écoles de musique, la consultation à propos de la Loi sur l'enseignement obligatoire (LEO), la Loi sur le soutien aux activités de jeunesse, l'accueil de jour selon la LAJ, les futures structures à mettre en œuvre pour la journée de l'écolier, ainsi que différents points spécifiques concernant l'enseignement (gymnase de Nyon).

Autres sujets: bascule des points d'impôt et préparation des budgets 2011, nouvelles structures de l'UCV (Groupe des bourgs et villages).

1er décembre à Grandson

En raison du blizzard, la participation a été faible à nouveau, mais ce n'était pas par manque d'intérêt des MunSoc.

Vidéosurveillance: dans plusieurs communes, les Municipalités ont dû réagir soit à des motions, soit à des initiatives émanant de la droite et demandant une présence accrue des caméras de surveillance. Le fait que le CD ait sorti un texte pragmatique à ce sujet simplifie un peu le travail des MunSoc. L'échange permet de constater que les réactions de la population sont très diverses. De plus, l'expérience de Villeneuve et partiellement celle de Gland, qui ont consulté leur population, semble une piste intéressante pour toutes les communes.

Elections communales: outre les informations fournies par le Secrétaire cantonal, l'échange porte principalement sur les moyens mis en œuvre pour la campagne. La présentation des actions déjà menées ou prévues montre que ce sont souvent les petites sections qui sont les plus originales dans leur démarche !

II. Portrait 2010

1. Membres et mandataires

1.1. Membres et sympathisant-e-s

Au 31 décembre 2010, le fichier du PSV compte 1984 membres et 1288 sympathisant-e-s, contre 1952 membres et 1252 sympathisant-e-s en 2009.

1.2. Sections

A fin décembre 2010, le PSV comptait officiellement 43 sections locales.

Liste des sections et de leur président-e

AIGLE	Dominique Fovanna	LUCENS	Isabelle GAILLARD
AUBONNE	Jean GUIGNARD	LUTRY	Gaston ASPER
AVENCHES	André MAEDER	MONTREUX	Jacqueline PELLET
BEX	Annelise CRETTON	MORGES	Vincent JAQUES
BUSSIGNY	Beat MICHEL	MOUDON	Lucas CONTOMANOLIS
CHAVANNES	Alexandre RYDLO	NYON	Stéphanie SCHMUTZ
CHESEAUX	Olivier LYON	OLLON	Pascal JOURDAIN
CORCELLES	Pierre-Alain REBEAUD	ORBE	Didier ZUMBACH
COSSONAY	Jean-François MEYLAN	ORON	Laurent KLEIN
CRISSIER	Olivier RAMEL	PAYERNE	Djordje NEY
CULLY	Jean Christophe	PAYS	Myriam TINOUCHE-STUCKI
	SCHWAAB	D'ENHAUT	
ECUBLENS	Germain SCHAFFNER	PRILLY	Nicole GENET
EPALINGES	Brigitte CROTTAZ	PULLY	Marc ZOLLIKER
	Mazyar YOSEFI		
GLAND	Sara PETRAGLIO	RENENS	Michele SCALA
GRANDSON	René-Pierre DERIAZ	ROCHE	Jean-Claude GUILLEMIN
GROS-DE-VAUD	Anne-Marie BOLINGER	ROLLE	Jean-Noël GOEL
LATOUR-DE-PEILZ	Sylvie CONOD	STE-CROIX	Cédric ROTEN
LA VALLEE	Fabien ROCHAT	VALLORBE	Hervé FORETAY
LAUSANNE	Rebecca RUIZ	VEVEY	Eric GAVIN
LEYSIN	Jean-Martin STOLL	VILLENEUVE	Serge LOPEZ
LONAY	Michel BORBOEN	YVERDON-LES-BAINS	Stéphane BALET
		YVONAND	Yann ROD

1.3. Régionales

Le PSV compte 10 régionales dont l'étendue correspond aux nouveaux arrondissements électoraux. Les sous-arrondissements forment une seule régionale.

Régionale	Président-e	Sous-arrondissement	
District d'Aigle	vacant		
District Riviera - Pays d'En-haut	Eric	GAVIN	
	Mazyar	YOSEFI	Couronne lausannoise
District de Lausanne	Rebecca	RUIZ	Lausanne
District de Lavaux - Oron	Jean Christophe	SCHWAAB	
District du Jura - Nord vaudois	Yann	ROD	Yverdon-les-Bains
District du Gros-de-Vaud	Anne-Marie	BOLINGER	
District de l'Ouest lausannois	Alexandre	RYDLO	

District de Morges	François	GATABIN
District de Nyon	Dieter	GISIGER
District de la Broye	André	MAEDER

1.4. Conseillère et Conseiller d'Etat

Nos représentant-e-s au Conseil d'Etat sont en 2010:

Anne-Catherine LYON	Département de la Formation, de la Jeunesse et de la Culture (DFJC)
Pierre-Yves MAILLARD	Département de la Santé et de l'Action Sociale (DSAS)

1.5. Représentant-e-s aux Chambres fédérales

Conseil des Etats
Géraldine SAVARY

Conseil national
Josiane AUBERT
Ada MARRA
Roger NORDMANN
Eric VORUZ

1.6. Député-e-s au Grand Conseil vaudois

Au 31 décembre 2010, le PSV comptait 38 député-e-s. Le groupe était présidé par Grégoire JUNOD.

Catherine AELLEN	Aubonne	Olivier KERNEN	Yverdon-les-Bains
Cesla AMARELLE	Yverdon-les-Bains	Denis-Olivier MAILLEFER	Valeyres-s/s-Rances
Stéphanie APOTHELOZ	Lausanne	Pascale MANZINI	Ecublens
Claire ATTINGER DOEPPER	Lausanne	André MARENDAZ	Penthalaz
Mireille AUBERT	Bussigny	Nicolas MATTENBERGER	La Tour-de-Peilz
Laurent BALLIF	Vevey	Roxanne MEYER KELLER	Villars-le-Grand
Edna CHEVALLEY	Pully	Stéphane MONTANGERO	Lausanne
François CHERIX	Lausanne	Philippe RANDIN	Château-d'Oex
Anne-Marie DEPOISIER	Renens	Michel RENAUD	Ollon
Philippe DERIAZ	Morges	Christiane RITHENER	La Tour-de-Peilz
Ginette DUVOISIN	Villars-Burquin	Nicolas ROCHAT	Le Lieu
Jean-Michel FAVEZ	Gland	Roger SAUGY	Prilly
Fabienne FREYMOND CANTONE	Nyon	Jean Christophe SCHWAAB	Cully
Pierre-André GAILLE	Seigneux	Valérie SCHWAAR	Lausanne
Michèle GAY VALLOTTON	Cheseaux	Claude SCHWAB	St-Légier
Florence GOLAZ	Gland	Filip UFFER	Lausanne
Nuria GORRITE	Morges	Monique WEBER-JOBE	Lutry
Jean GUIGNARD	Aubonne	Jean-Robert YERSIN	Froideville
Grégoire JUNOD	Lausanne	Pierre ZWAHLEN	Lausanne

1.7. Syndics et Municipaux

Le PSV compte 77 municipales et municipaux dont 11 syndiques et syndics à fin décembre 2010. Les élu-e-s du Parti socialiste vaudois au sein des exécutifs communaux sont les suivants:

Commune	Prénom	Nom	Commune	Prénom	Nom
Syndiques et syndics en gras					
Aigle	Daniel	Girardin	Morges	Nuria	Gorrite
Arzier	Danielle	Pasche		Eric	Züger
Aubonne	Gisèle	Burnet		Yves	Paccaud
Avenches	Daniel	Trolliet	Montreux	Pierre	Salvi
Baulmes	Cendrine	Cachemalle		Alain	Feissli
Bex	Michel	Fluckiger	Moudon	Philippe	Jan
	Jean-Luc	Simeon		Lucas	Contomanolis
	Pierre	Dubois	Nyon	Fabienne	Freymond Cantone
	Olivier	Pichard		Monique	Boss
Bussigny-Lausanne	Jean-Claude	Glardon	Olton VD	Jean-Luc	Chollet
	Laurée	Salamin Michel		Lyne	Perret
Château-d'Oex	Philippe	Randin	Orbe	Jacques-André	Mayor
Chavannes-Renens	André	Gorgerat		Henri	Germond
	Manon	Fawer	Oron-la-Ville	Markus	Pichler
	Claudine	Jaton	Payerne	Gérald	Etter
Cheseaux-Lausanne	François	Blanc	Prilly	Michel	Pellegrinelli
	Michèle	Gay Vallotton	Pully	Jean-François	Thonney
Clarmont	François	Gatabin	Renens VD	Myriam	Romano-Malagrifa
Corcelles-Payerne	Laurent	Savary		Jean-François	Clément-Zehnder
Crissier	Michel	Walter	Rolle	Denys	Jaquet
Cully	Jacques	Christinat	Ste-Croix	Blaise	Fattebert
Echallens	Werner	Blum		Michel	Bahrami
Ecublens VD	Pascale	Manzini		Hugues	Gander
	François	Massy	Valeyres-Montagny	Georges	Keller
Epalinges	Pierre	Jolliet	Vallorbe	Hervé	Foretay
Fontanezier	Reto	Barblan		Sylviane	Tharin
Gland	Florence	Golaz	Vevey	Laurent	Ballif
Grandson	François	Veuve		Marcel	Martin
	Pascale	Fischer		Lionel	Girardin
Granges-Marnand	Patrick	Gander	Villars-Burquin	Ginette	Duvoisin
La Tour-de-Peilz	Lyonel	Kaufmann	Villeneuve VD	Annik	Morier-Genoud
	Roland	Piguet		Patricia Dominique	Lachat
Lausanne	Jean-Christophe	Bourquin	Yverdon-les-Bains	Daniel	Von Siebenthal
	Oscar	Tosato		Nathalie	Saugy
	Silvia	Zamora		Jean-Claude	Ruchet
Le Chenit	Christian	Vullioud	Yvonand	Claudine	Hug-Despland
	Olivier	Baudat		Anne-Sophie	Betschart
Lucens	Etienne	Berger		Yann	Rod
	Sylvain	Schupbach			

1.8. Magistrat-e-s judiciaires et préfet-e-s

Juges élu-e-s par l'Assemblée fédérale

Tribunal Fédéral

Juge fédéral Jean FONJALLAZ

Tribunal administratif fédéral

Juge administratif fédéral Pascal MOLLARD

Juges élu-e-s par le Grand Conseil

Tribunal Cantonal

Juges Bernard ABRECHT, Pierre-Yves BOSSHARD, Dominique CREUX, Muriel EPARD, Aleksandra FAVROD, Jacques GIROUD, Xavier MICHELLOD, Jean-François NEU, Robert ZIMMERMANN, Fabienne BYRDE

Suppléants Yasmina BENDANI, Dina CHARIF FELLER, Etienne POLTIER

Tribunal neutre

Juge Pierre MOOR

Suppléant Jean-Yves SCHMIDHAUSER

Préfet-e-s

A fin 2010, notre parti compte trois préfet-e-s et deux préfètes adjointes

André CORNAMUSAZ District de Payerne

Jean-Pierre DÉRIA
District de Nyon

Sylviane KLEIN District d'Oron

Anne BORNAND (préfète-adjointe) District de Lausanne

Nelly de TSCHARNER (prele)

Direction et gestion

2.1. Comité directeur

Le Comité directeur se composa

Membres élus par le Congrès:	
Cesla AMARELLE	Yverdon-les-Bains (présidente)
Jean-Michel FAVEZ	Gland (vice-président)
Stéphane MONTANGERO	Lausanne (vice-président)
Olivier BARRAUD	Renens
Samuel BENDAHAN	Lausanne
Yves DEFFERRARD	Orbe
Pierre DESSEMONTET	Yverdon-les-Bains
Julien EGGENBERGER	Lausanne
Sandra FEAL	Oron
Vincent JAQUES	Morges
Patricia Dominique LACHAT	Villeneuve
Sylvie PROGIN	Yverdon
Alexandre RYDLO	Chavannes-près-Renens
Jean Christophe SCHWAAB	Cully
Valérie SCHWAAR	Lausanne
François VELIVE	Grandson

Membres de droit:

Pierre-Yves BOSSHARD	Ordre judiciaire
Grégoire JUNOD	Groupe socialiste au Grand Conseil
Mariela MURI-GUIRALES	Commission égalité
Arnaud BOUVERAT	Secrétaire général
Philippe DERIAZ	Groupe socialiste au Grand Conseil
Thanh-My TRAN-NHU	Jeunesse socialiste vaudoise
Anne-Catherine LYON	Conseillère d'Etat
Pierre-Yves MAILLARD	Conseiller d'Etat
Ada MARRA	Députée aux Chambres fédérales
Elisabeth WERMELINGER	Membre du Comité directeur du PSS

Membres invité-e-s (en plus des secrétaires du PSV)

Véronique BERSETH	Conseillère personnelle de Pierre-Yves Maillard
Olivier GFELLER	Conseiller personnel d'Anne-Catherine Lyon

2.2. Secrétariat**Secrétaire général: Arnaud Bouverat**

Le secrétariat cantonal est composé en 2010 comme suit:

Arnaud Bouverat, secrétaire général et collaborateur du groupe socialiste au Grand Conseil – 80%

Yan Giroud pour les campagnes et les publications (journal et web) – 40%,

Stéphanie Bassi pour le secrétariat administratif – 80% et pour les finances – 20%.

Pour appuyer le secrétariat dans l'envoi de la quête de fonds, plusieurs bénévoles ont consacré passablement de temps à la mise sous pli, nous tenons à les remercier ici : Elisabeth Tillmanns, Roger et Monique Cosandey, Ada Marra, Jeanne-Marie Perrin, Pierre Aguet, Eva Gloor, Maryse Perret, Mariela Muri-Guirales, Madeleine Favey.

Afin de renforcer le secrétariat pour les deux prochaines années électorales, la commission du personnel a été réactivée pour engager un-e secrétaire politique chargé des campagnes. Cette commission, composée de la présidence, le président du groupe socialiste, de Sandra Feal (représentante du Comité directeur) et du secrétaire général a auditionné plusieurs candidat-e-s et a retenu la candidature de Gaétan Nanchen. Il entrera en fonction en janvier 2011.

III. Relations et communications

1. Recommandations de vote

Scrutin du dimanche 7 mars 2010

Objets fédéraux	PSV
<u>LPP - Taux de conversion minimal</u>	NON
<u>Article constitutionnel - Recherche sur les êtres humains</u>	OUI
Initiative pour l'institution d'un avocat pour les animaux	NON

Scrutin du dimanche 26 septembre 2010

Objets fédéraux	PSV
<u>4ème révision de la loi sur l'assurance-chômage (LACI)</u>	NON

Objets cantonaux	PSV
<u>Loi sur la juridiction en matière de bail</u> (suppression de la gratuité du Tribunal des baux)	NON
Modification de l'article 151 de la Constitution du Canton de Vaud du 14 avril 2003 (prolongation du mandat des autorités communales dans certains cas de fusions de communes)	OUI

Scrutin du dimanche 28 novembre 2010

Objets fédéraux	PSV
Initiative UDC pour le renvoi des étrangers délinquants	NON
Contre-projet à l'initiative NON	NON
Si les deux sont acceptés, lequel entre en vigueur ?	contre-projet
<u>Initiative pour des impôts équitables</u>	OUI

2. Consultations cantonales

- Avant-projet de loi sur l'enseignement obligatoire (LEO)
- Avant-projet de loi sur la promotion culturelle et la loi sur le patrimoine mobilier et immatériel
- Modification de la loi cantonale sur les transports publics concernant le financement des lignes touristiques de navigation
- Dispositions cantonales d'exécution des révisions LAMal
- Révision de la Loi forestière vaudoise (LVLFo)
- Avant-projet de décret convoquant les électeurs pour modifier l'art. 80 de la Constitution vaudoise et la modification de la LEDP
- Contre-projet à l'initiative "Assistance au suicide en EMS"

- Avant-projet de la loi sur l'organisation policière cantonale (LOPC)
- Projet de Loi sur une assurance perte de gain pour les bénéficiaires d'indemnités de chômage modifiant la Loi du 5 juillet 2005 sur l'emploi (Lemp)
- Avant-projet de loi sur la préservation du parc locatif

3. Consultations fédérales

- Répression pénale de l'utilisation sans droit de valeurs patrimoniales obtenues par une tromperie non astucieuse
- Révision totale la Loi fédérale sur l'encouragement à la recherche et l'innovation
- Projet de modification de la loi sur l'asile et de la loi fédérale sur les étrangers concernant le remplacement des décisions de non-entrée en matière
- Avant-projet de réponse du PSV à la consultation sur la modification de la loi sur l'asile et de la loi fédérale sur les étrangers concernant le remplacement des décisions de non-entrée en matière
- Avant-projet de loi sur la protection civile
- Avant-projet de révision du Code pénal (droit des sanctions)
- Adaptation d'ordonnances en raison de l'introduction de données biométriques dans le titre de séjour pour étranger (Développement de l'acquis Schengen)
- Placement des valeurs patrimoniales séquestrées et ordonnance portant adaptation d'ordonnances en vue de l'entrée en vigueur du code de procédure pénale.
- Avant-projet de loi fédérale sur l'harmonisation des peines dans le code pénal, le code pénal militaire et le droit pénal accessoire
- Révision partielle du Code des obligations (intérêts moratoires)
- Assurer l'accès à une carte d'identité classique, non biométrique, sans puce, à tous les ressortissants suisses et Loi sur les documents d'identité

4. Médias

4.1. Communiqués de presse

Le PSV a publié 55 communiqués de presse en 2010 :

Janvier

- | | |
|------------|--|
| 08 janvier | Fin de la gratuité du Tribunal des baux : le référendum est lancé. |
| 11 janvier | RENOUVaud en 2010 : Pour une réorientation du canton vers les énergies renouvelables |
| 12 janvier | Si le PSV salue l'extension tardive de la communauté tarifaire, il condamne la hausse des tarifs |
| 18 janvier | Initiative du PSV : la CVCI émet un avis de droite plutôt qu'avis de droit. |
| 28 janvier | La privatisation des services aux chômeurs fait contre-emploi. |

Février

- | | |
|------------|--|
| 04 février | Le PS ne veut pas de mendicité en compagnie de mineurs. |
| 18 février | Forte mobilisation pour garantir la gratuité du Tribunal des baux. |
| 24 février | Le PS souhaite doubler le nombre de places d'apprentissage au sein de l'Etat |

Mars

- | | |
|---------|--|
| 02 mars | Le PSV s'inquiète des coupes budgétaires sur les transports publics |
| 03 mars | Accès à la formation des jeunes sans-papiers : le PS salue la décision du Conseil national |

09 mars	Recul historique de l'égalité salariale : le Conseil d'Etat attend...
25 mars	Financement des partis : le tabou enfin brisé ?
26 mars	Comptes 2009 : l'Etat en bonne santé doit aider les ménages dans le rouge.
Avril	
16 avril	Décès en prison : incurie inacceptable dans le meilleur des cas. La responsabilité des autorités est engagée.
18 avril	Congrès 2010 : le PS hausse le ton et renouvelle toutes ses instances
27 avril	Le PS refuse un frein à l'endettement antidémocratique et dangereux.
27 avril	Le PSV salue le soutien aux activités de jeunesse
Mai	
19 mai	Le Musée des Beaux-Arts est sur la bonne voie
20 mai	Salaire minimum : la gauche avait raison. Et la droite doit en tirer des leçons.
25 mai	Chômage et service public postal : double victoire.
Juin	
29 juin	Crèches et garderies : le canton doit aussi assumer ses responsabilités
30 juin	Votations de septembre : non au démantèlement des droits des locataires et des chômeurs
Juillet	
06 juillet	Tutelles et curatelles : Quand le Département de l'intérieur cessera-t-il de temporiser ?
08 juillet	Les dysfonctionnements du pénitentiaire sont confirmés. Mais il aura fallu mort d'homme...
Août	
31 août	Transports et mobilité : le canton doit créer un fond d'investissement
Septembre	
01 septembre	Le canton doit garantir des rives publiques
07 septembre	Le monde agricole reste un désert social : le PS rejette la nouvelle loi
07 septembre	Transfert des réserves : ne pas laisser Supra faire sa loi
08 septembre	4ème révision de l'assurance-chômage : l'intérêt de la population vaudoise est de dire NON.
14 septembre	Formation des jeunes sans-papiers : Les États votent pour la dignité et les droits de l'enfant
23 septembre	Campagne « tribunal des baux » : CVI et régies feraient-elles passer les locataires à la caisse ?
25 septembre	Assez de la concurrence de façade ! Le PSV veut une caisse maladie publique
26 septembre	Chômage et tribunal des baux les Vaudois suivent le PS
28 septembre	Une nouvelle loi scolaire en voie d'acquisition
30 septembre	Le Conseil d'Etat répond aux besoins actuels mais fait peu de cas de l'avenir des agglomérations
Octobre	
05 octobre	4ème révision de l'assurance-chômage le canton doit prendre le relais
14 octobre	Vivre et voter ici : le Conseil d'Etat rate une occasion de promouvoir l'intégration
24 octobre	Leuba veut bloquer la démocratie communale : le PS dénonce et saisit la Cour constitutionnelle
28 octobre	PS, Verts et POP vaudois disent 2 x NON aux renvois injustes
Novembre	
02 novembre	Prisons : Leuba s'assied sur des recommandations internationales
03 novembre	Impôts équitables : une initiative dans l'intérêt de tous les Vaudois
10 novembre	3 films pour inviter les femmes à s'engager
23 novembre	Le PS prêt à défendre les PC familles et la rente-pont AVS devant le peuple

24 novembre	La droite vaudoise prête à tout pour défendre 1% des riches Zougois plutôt que 100% des Vaudois.
28 novembre	Résultats des votations : Economiesuisse a dicté sa loi.
30 novembre	Accords de Bologne : un bilan sur l'accès aux études

Décembre

07 décembre	La péréquation n'est pas faite pour que les Vaudois financent les riches Zougois!
07 décembre	Le PSV adopte une nouvelle ligne... graphique
08 décembre	La Télé bientôt sous la coupe du Centre patronal ?
09 décembre	Des rives publiques accessibles à toutes et tous
14 décembre	De l'obscuré imposition des sociétés de M. Boulis
16 décembre	Investissements : Boulis n'annonce rien de neuf et reste sourd aux besoins des agglomérations
16 décembre	Service pénitentiaire : règne de l'omerta et du favoritisme ?
19 décembre	Transports publics: les usagers paient déjà assez !
21 décembre	Lutter contre la pauvreté : une priorité

4.2. Conférences de presse

29 juin	«Structures d'accueil de la petite enfance: l'Etat doit assumer ses responsabilités» Au secrétariat du PSV, Lausanne Florence Golaz, Nuria Gorrite, Grégoire Junod
6 septembre	« Révision de l'assurance-chômage : les enjeux vaudois » À l'OSEO-Vaud, rue de la Tour 41, Lausanne. Olivier Barraud, Joël Gavin, Hélène Küng, Laurent Ballif, Camille Kroug, Nicolas Rochat
28 octobre	« Campagne vaudoise 2x NON le 28 novembre : notre réponse à Philippe Leuba et à l'UDC » À la Fraternité, place Arlaud, Lausanne Cesla Amarelle, Raphaël Mahaim, Ada Marra, Anne-Catherine Ménétrey
1er novembre	« Des impôts équitables : dans l'intérêt de tou-te-s les Vaudois-es ! » Au secrétariat du PSV, Lausanne Jean-Michel Favez, Roger Nordmann, Samuel Bendahan
8 novembre	« 3 scénarios - pour que les femmes s'engagent » À la Fraternité, place Arlaud, Lausanne Cesla Amarelle, Sylvie Progin

5. Journaux et autres publications

Le Points Forts est paru neuf fois durant cette année 2010.

5.1. Points Forts socialistes

Janvier 2010 - [Points Forts n° 30](#) - GRAND ANGLE: Nouvelle loi sur l'enseignement obligatoire (LEO)

Edito: Une école qui allie égalité des chances et qualité (LEO) ; Votations Fédérales: NON - Référendum contre la diminution du taux de conversion LPP, Défendons les acquis de notre prévoyance professionnelle ! - Marlyse Dormond ; Les dés pipés du 2e pilier - Roger Nordmann ; OUI - Recherche médicale, un nouvel article constitutionnel: La science doit avancer dans le respect de la dignité humaine - Josiane Aubert ; GRAND ANGLE: Nouvelle loi sur l'enseignement obligatoire (LEO) ; Ambitieux projet pour l'école vaudoise - Chantal Ostorero ; Soutenir plutôt que sanctionner. Et s'en donner les moyens! - Julien Eggenberger ; Allier liberté, responsabilité et exigence! - Jacques Danielou ; Référendum cantonal: Le Tribunal des baux doit rester gratuit! - Nicolas Mattenberger

Février 2010 - Points Forts n° 31 - GRAND ANGLE: Pas de démocratie sans transparence

Edito: Deuxième pilier, la rente des assurés ou celle des assureurs - Arnaud Bouverat ; Service de l'Emploi: Lutte contre le chômage, les privés débarquent - Nicolas Rochat et Arnaud Bouverat ; LPP: le hold-up du siècle - Samuel Bendahan ; GRAND ANGLE: Pas de démocratie sans transparence ; Le Parti socialiste vaudois publie ses comptes - Arnaud Thierry ; Un avocat pour les animaux: Et quoi encore ? Richard Lecoultr : Extension de la communauté tarifaire Mobilis: Augmenter les tarifs plutôt que la clientèle ? - Valérie Schwaar ; Centrale désuète: non vaudois à Mühlberg, et après ? Roger Nordmann ; Sections: Lausanne: Un tunnel de profondeur nulle vaut mieux qu'un tunnel nul en profondeur, Rolle: fête de l'indépendance vaudoise, Vevey: Référendum fiscal, Yvonand: Yann Rod récupère le siège socialiste à la Municipalité

Mars-avril 2010 - Points forts n° 32 - GRAND ANGLE: Vivre dans la dignité: L'accès à l'apprentissage doit être ouvert aux enfants des sans papiers

Edito: Au-delà du «miracle vaudois» - Jean-Michel Favez ; Loi sur l'enseignement obligatoire: Des personnes libres et solidaires - Claude Schwab ; Initiative cantonale: Abolir les forfaits fiscaux au nom de la justice fiscale - Arnaud Bouverat ; Référendum contre la révision de la LACI - Jean Christophe Schwaab ; GRAND ANGLE: Vivre dans la dignité: L'accès à l'apprentissage doit être ouvert aux enfants des sans-papiers, au niveau local: Oscar Tosato & Jean-Christophe Bourquin, au niveau cantonal: Grégoire Junod, au niveau national: Ada Marra & Eric Voruz ; 100'000 nouveaux emplois grâce aux énergies renouvelables: Le PSS lance l'initiative «Cleantech», un vrai projet d'avenir pour notre pays - Roger Nordmann ; Hommage: Jean Ferrat, le prophète, s'en est allé - Pierre Aguet

Mai-juin 2010 - Points Forts n° 33

Edito: Les blocages du bloc bourgeois - Cesla Amarelle ; Congrès 2010: le PSV en pleine forme ! - Arnaud Bouverat ; Loi vaudoise sur l'agriculture (LVagr): Vers une prochaine interdiction des OGM sur sol vaudois - Philippe Deriaz ; Chômage: Une mine d'or pour les privés ? - Arnaud Bouverat ; Migrations: Fermeture du consulat italien de Lausanne - Grazia Tredanari ; Féminisme et développement: Destins de femmes dans la région des Grands Lacs - Josiane Aubert ; Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut: Un espace à vivre et à partager - Philippe Randin ; Sections: Orbe: Votation pour un accueil parascolaire, Lausanne: Une caravane part à la rencontre des quartiers pour favoriser l'intégration et les rapports de proximité - Jean-Christophe Bourquin, Yverdon-les-Bains: Congé paternité de 20 jours - Pierre Dessemontet ; Coupe du monde de football: Carton jaune pour Sepp Blatter ! - Alexandre Mariéthoz (OSEO)

Septembre 2010 - Points Forts n° 34

Edito: Votations de septembre : la droite et ses accès d'injustice - Arnaud Bouverat ; Logement : Non à la suppression de la gratuité du Tribunal des baux - Jacques-André Mayor ; Emploi : Non à la révision de la Loi sur l'assurance-chômage - Camille Kroug & Olivier Barraud ; SUPPLEMENT - Cap vers les énergies renouvelables ; Grand Conseil - Hommage à Lise Peters

Octobre 2010 - Points Forts n°35 – Spécial programme du PSS

Edito: Démocratiser l'économie: tout un programme - Arnaud Bouverat ; Le nouveau programme du PS Suisse - Notre projet: la démocratisation de l'économie - Arnaud Bouverat ; Sous la loupe : Des questions existentielles sans réponse - Romain Felli, Démocratie économique: de l'ambition ! - Samuel Bendahan, Le PS, la Suisse et le monde - Arnaud Thierry, La promotion de la paix: un pilier central - Eric Voruz, Europe: une position intenable - Germain Schaffner, Une écologie, version socialiste - Romain Felli, L'égalité, un thème transversal - Sylvie Progin, Agricultures vivrières - Reto Barblan ; Le point de vue des sections : Les réactions de nos sections: Cully; Pully, Paudex, Belmont; Lausanne, Gland ; Perspectives historiques : 120 ans de programmes socialistes: Un nouveau tournant d'orientation ? - Philipp Müller

Octobre 2010 - Points Forts n° 36 - Grand Angle: Votations du 28 novembre 2010

Edito: Questions d'égalité - Cesla Amarelle ; Le coin librairie du PSV: Libérons la Suisse des énergies fossiles! - Roger Nordmann ; Désinformation pure et dure des pro nucléaires - Fabienne Freymond Cantone ; Loi sur l'enseignement obligatoire (LEO): Mettons fin au goulet d'étranglement de la 6e - Oliver Gfeller ; Grand Angle: Votations du 28 novembre 2010 : 2x NON - Initiative UDC «pour le renvoi des étrangers criminels»: Une énième initiative xénophobe qui viole les droits fondamentaux - Ada Marra ; OUI - Initiative PSS «Pour des impôts équitables»: Halte aux abus de la concurrence fiscale! - Roger Normann ; Initiative du GSsA: Le service militaire obligatoire à la trappe ! - GSsA + Réd. ; La Tour-de-Peilz: Enfin un chemin piétonnier au bord du lac! - Réd + Jean-Yves Schmidhauser ; Séminaire d'été du PSV: Politiques sociales, reprendre l'offensive ! - Romain Felli

Novembre-décembre 2010 – Points Forts n° 37 – Grand Angle : Le Congrès du PSS à Lausanne

Edito : Parlons des vrais problèmes – lutter contre la pauvreté – Cesla Amarelle ; Droits politiques : les attaques de Leuba – Alex Dépraz ; PC Famille : la droite s'en prend aux plus pauvres ! – Philipp Müller ; Grand Angle : Le Congrès du PSS à Lausanne – Arnaud Bouverat et Benoît Gaillard ; Le coût faramineux du Mondial pour l'Afrique du Sud – Cédric Wermuth ; Notre secrétariat permanent à 40 ans – Pierre Aguet ; Pierre-Yves Maillard veut soigner l'assurance-maladie – Pierre-Yves Maillard

Décembre 2010 – Points Forts n° 38 – Grand Angle : Initiative pour la protection contre la violence des armes

Edito : Notre arme, notre démocratie – Géraldine Savary ; Quelles politiques d'insertion efficaces pour lutter contre le chômage d'exclusion ? – Joël Gavin ; Ecole et handicap : une nouvelle loi pour une meilleure intégration – Anne-Catherine Lyon ; Histoire de l'enseignement spécialisé – Christian Ogay ; Grand Angle : Initiative pour la protection contre la violence des armes – Géraldine Savary ; Se protéger des armes pour mieux combattre le suicide – Elsa Kurz ; La ComEg se renforce en vue des élections de 2011 et 2012 – Sylvie Progin et Aline Dupontet ; Coup de gueule : Au secours de l'armée suisse – ex-fusilier Lecoultrre ; Les deux âmes de l'écologie – Romain Felli

5.2. Socialistes-Infos

Le tirage de la lettre aux membres du PSV Socialistes Infos est de 1'988 exemplaires. Il est uniquement adressé aux membres du parti. Six numéros ont été édités cette année. Arnaud BOUVERAT et Yan GIROUD sont responsables de parution. Le Socialistes Infos est imprimé, plié et adressé par le secrétariat.

N°96 – Mars 2010 : Congrès ordinaire le samedi 17 avril 2010 à 14h00 à la salle de l'Aiglon à Aigle, élection des organes du PSV.

N°97 – Avril 2010 : Journée de formation «Energies renouvelables» le samedi 24 avril 2010 à 09h00 à la Maison du Peuple à Lausanne • Congrès ordinaire le samedi 17 avril 2010 – rappel • Commission Egalité le 19 avril à 19h00 à la Maison du peuple à Lausanne • Commission Sociale le 6 mai à 18h30 à la Maison du peuple à Lausanne • Commission Aménagement, transport le 19 mai à 19h30 au restaurant Le Milan • Foot socialiste, le PS Renens organise le 11 avril au terrain de Verdeaux des matches de foot.

N°98 – Mai 2010 : Assises sur le programme du PSS, le samedi 5 juin de 09h00 à 13h30 à la Maison du peuple à Lausanne • Soirée publique avec Ada Marra et Eric Voruz , le 27 mai à 19h30 à la Maison des Pressoirs à Lonay • Commission santé, le 3 juin à 19h00 à la Maison du peuple à Lausanne • Commission sécurité publique, le 4 juin à 12h15 à la Maison du peuple à Lausanne • Commission sociale le 23 juin à 18h30 à la Maison du peuple à Lausanne • Commission Aménagement, transports (CATTI) le 30 juin à 19h30 au restaurant Le Milan.

N°99 – Juin 2010 : Comité cantonal le mardi 29 juin 2010 à 20h00 au Buffet de la Gare à Lausanne • Séminaire d'été « Politiques sociales : quel avenir ? » le samedi 28 août 2010 à l'Aula

de Bahyse de Blonay • Commission sociale, le 23 juin à 18h30 à la Maison du peuple à Lausanne • Séance des président-e-s de sections et de régionales, le 29 juin à 18h30 au Buffet de la Gare à Lausanne • Commission aménagement, transport (CATTI) le 30 juin à 19h30 au restaurant Le Milan à Lausanne • Paléo, stand de récolte de signatures au Paléo festival du 20 au 25 juillet 2010.

N°100 – Septembre 2010 : Congrès extraordinaire le samedi 25 septembre à 14h00 à la salle du Théâtre du Château à Avenches.

N°101 – Décembre 2010 : Comité cantonal le mardi 14 décembre à 20h00 au Buffet de la Gare à Lausanne • Nouveau graphisme du PSV • Matériel à commander, produits PSV tels que écharpe, bonnet, t-shirt, coupe-vent et parapluie • Fermeture entre Noël et Nouvel An du secrétariat cantonal

5.3. **PSV Flash et PSV Presse**

Depuis 2002, le PSV dispose d'une lettre électronique PSV Flash destinée aux membres qui ont transmis leur adresse e-mail au secrétariat du PSV. Les personnes intéressées par cette lettre peuvent s'y abonner en envoyant un mail à stephanie@ps-vd.ch ou en contactant le secrétariat. Depuis 2007, nous avons également une lettre électronique PSV Presse destinée à transmettre nos communiqués de presse importants à nos membres, pour information.

En 2010, 25 PSV Flash ont été envoyés, ainsi que 10 PSV Presse.

5.4. **Site Internet**

Le site web du PSV www.ps-vd.ch offre des renseignements pratiques sur les adhésions, contacts et sites web des sections et régionales de district. Le PSV y publie toutes ses communications à la presse, son journal, ses réponses à consultations, ses publications et autres prises de position. Yan GIROUD a continué à en assumer la gestion en 2010. Un militant, spécialiste Joomla!, apporte toujours un soutien au secrétariat pour les interventions importantes. Qu'il soit ici une fois de plus remercié de son aide.

Le développement du CMS qui nous permettait de gérer le site, Joomla! 1.0, ayant été abandonné par la communauté en juin 2009, un nouveau site a été développé à l'interne sur Joomla! 1.5, la nouvelle version de Joomla!, et mis en ligne. Il reprend l'intégralité du contenu de l'ancien site. Une section dédiée au programme de législature a été développée, ainsi qu'une autre consacrée au journal avec mise en ligne en plein texte des articles, ce qui aura une influence importante sur le référencement du site dans les moteurs de recherche. Le site retrouve encore un agenda qui faisait défaut depuis le piratage de 2007. Un composant de sécurité contre les attaques de hackers a de plus été mis en place.

Parallèlement, un site modèle destiné à nos sections a été développé sur WordPress. Ce CMS, très intuitif et facile à gérer sans de grandes connaissances en technologies web a été mis à disposition des sections vaudoises qui le souhaitaient en 2010. Un hébergement commun a été loué chez Infomaniak sous le nom de domaine www.psvaud.ch. Sept sections ont choisi cette solution et y hébergent leur site (Nyon, Lonay, Oron, Grandson, Prilly, Moudon et Pays d'Enhaut), ainsi que la Régionale de district de l'Ouest lausannois. De plus, trois sections ont décidé de reprendre ce site WordPress sur leur propre hébergement (Chavannes, Renens, La Tour de Peilz).

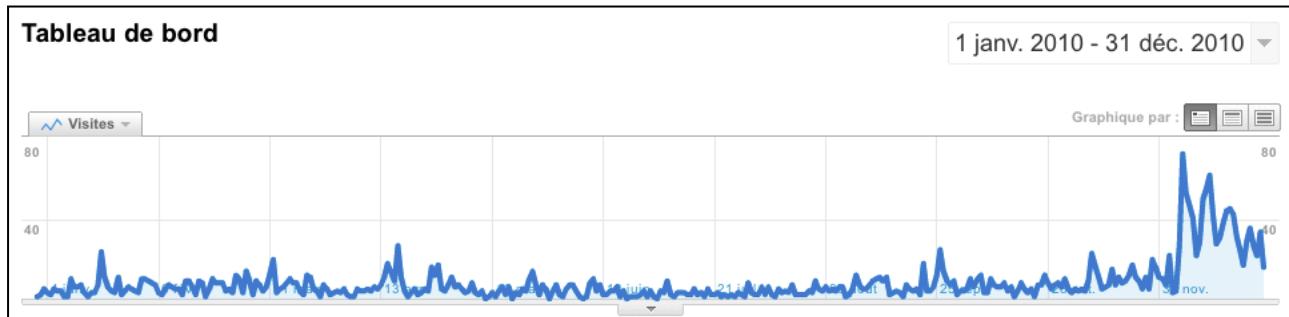
Deux séances de présentation ont été organisées le 7 juillet et le 16 septembre afin de former les sections sur ce nouveau CMS et leur permettre d'être le plus autonome possible dans la gestion de leur site. Une vingtaine de personnes ont participé à ces séances.

Afin de ne pas créer de confusion dans l'esprit du public, il a été demandé aux sections hébergées sur www.psvaud.ch de ne pas communiquer cette adresse en-dehors du PS, mais d'utiliser www.ps-vd.ch/nom-de-la-section, où des redirections automatiques ont été mises en place.

Statistiques

Pour 2010, 14'225 pages ont été consultées lors de 2'940 visites. Le temps moyen passé sur le site lors de chaque visite est de 3'37''. Le taux de rebond est de 40.65%. 41.7% des visites proviennent d'accès directs, 37.75% viennent des moteurs de recherche et 20.55% de sites de référence (principalement du site du PSS, mais également de celui du PS Morges, de FaceBook, du site de l'Etat de Vaud et de www.psvalaud.ch). A noter que les visites ont nettement augmenté depuis la mise en ligne du nouveau site sur Joomla 1.5, en décembre 2010.

Visites quotidiennes du 1er janvier au 31 décembre 2010



Mise en ligne du nouveau site début décembre 2010.

Hébergement

Le site est toujours hébergé auprès d'Infomaniak, basé à Genève. Le serveur hôte est également à Genève.

IV. Finances et cotisations

Les comptes 2010 du PSV sont bénéficiaires à hauteur de CHF 186'622.12. Nous relevons à ce sujet que :

L'encaissement des cotisations et contributions s'est fait de manière régulière, grâce à la bonne collaboration des sections et mandataires avec le secrétariat. Le PSV dispose d'autant plus de liquidités, ce qui lui permet d'envisager plus sereinement les prochaines campagnes et échéances électorales.

L'augmentation des cotisations et contributions explique également ce bénéfice.

La position des produits divers est en forte augmentation en 2010 en raison de la refacturation aux sections ainsi qu'à d'autres partenaires.

Afin de financer nos prochaines campagnes d'importance, telles que nos initiatives, les actions de recrutement et les élections de 2011 et 2012, le Comité directeur propose au Congrès d'affecter le bénéfice comme suit : CHF 11'476.91 au Capital, et CHF 175'145.21 à la provision pour élections.

1. Comptes 2010

Comptes	PRODUITS	Comptes 09	Comptes 10	Budget 10
3001 à 3045	Cotisations des membres	269'064.50	273'221.50	267'220.00
3201 à 3206	Contributions mandataires	301'908.60	298'977.95	296'874.00
3207	Financement salaire collaborateurs scientifique GC	45'170.00	46'000.00	45'000.00
3300 à 3315	Contributions volontaires, dons et appels de fonds	94'772.00	112'049.14	110'200.00
3401 à 3499	Produits divers	5'516.15	14'172.85	650.00
3510 à 3530	Recettes élections cantonales-fédérales-votations	0.00	2'004.00	13'000.00
3800	Abonnement à Points forts	7'485.00	8'865.00	8'000.00
3208	Recettes extraordinaires-rattrapages de cotis-contributions	51'665.46	0.00	0.00
6850	Produits financiers sur avoirs CCP/banque	0.00	622.65	0.00
7400 à 7420	Intérêts ccp, banque et parts sociales	775.90	424.60	750.00
	Total produits	776'357.61	756'337.69	741'694.00

Comptes	CHARGES	Comptes 09	Comptes 10	Budget 10
4600 à 4605	Cours formation et soutiens divers	5'392.08	7'454.30	11'000.00
4604	Pertes sur cotisations et contributions	0.00	0.00	0.00
4900	Cotisations versées au PSS	103'787.00	78'285.80	110'000.00
5200 à 5282	Charges de personnel	257'225.30	233'146.25	274'220.00
6000 à 6001	Loyer-locations-chauffage	28'956.75	28'334.70	31'200.00
6010 à 6562	Frais administratifs, informatique et déplacements	38'168.00	59'125.51	52'300.00
6600 à 6605	Frais pour actions politiques (élections-votations)	55'740.84	122'723.55	126'000.00
6640 à 6642	Indemnités diverses	7'384.70	7'391.95	7'750.00
6711 à 6720	Frais "Points forts" et "Socialistes infos"	27'276.20	31'536.64	42'700.00
6840	Frais et taxes CCP et banque	383.50	325.90	500.00
6900 à 6911	Amortissements et pertes diverses	6'148.35	1'390.97	3'000.00
	Déficit/Bénéfice	245'894.89	186'622.12	83'024.00
	Total charges	776'357.61	756'337.69	741'694.00

2. Bilan

2.1. Bilan d'ouverture au 01/01/2010

1	Actifs	627'836.60	2	Passifs	627'836.60
10	Actifs	503'243.92	20	Dettes à court terme	19'804.15
100	Liquidités	503'243.92	200	Cotisations	0.00
1010	Caisse	185.00	2030	Cotisations dues au PSS	0.00
1020	CCP 10-1844-6 caisse cantonale	412'054.30			
1030	Banque COOP	77'590.22	210	Passifs transitoires	19'804.15
1060	CCP 17-322638-4 Act. spéciales	13'414.40	2101	Cotisations encaissées d'avance	0.00
			2102	Contributions encaissées d'avance	0.00
110	Créances	0.00	2103	Factures à payer	7'757.35
1100	Créances envers des tiers	0.00	2104	Passifs transitoires (divers)	9'747.00
			2110	AVS-AI-APG-AC	0.00
14	Actifs immobilisés	124'592.68	2111	Assurance LAA & LAANP	2'299.80
			2112	Assurance LPP	0.00
140	Immobilisations financières	16'897.40	2113	APG maladie	0.00
1400	Parts sociales	15'297.40	2115	Allocations familiales	0.00
1410	Actions	1'600.00			
1420	Ligne Graphique	0.00	24	Dettes à long terme	469'509.36
150	Immobilisations corporelles meubles	12'031.33	250	Provisions	469'509.36
1500	Matériel informatique	208.67	2500	Provision pour élections	416'527.01
1510	Mobilier & équipements	11'822.66	2501	Provision pour création d'emploi	17'142.35
			2502	Provision spéciale de crise	20'000.00
180	Actifs transitoires	95'663.95	2503	Provision pour pertes/s/débiteurs	15'840.00
1800	Cotisations à encaisser	58'815.00			
1810	Contributions à encaisser	35'593.50			
1830	Factures à encaisser	354.80	28	Capitaux propres	138'523.09
1840	Factures payées d'avance	0.00			
1850	Impôt anticipé	271.55	280	Capital/Privé	138'523.09
1880	Actifs transitoires (divers)	629.10	2800	Capital	138'523.09
		627'836.60			627'836.60

2.2. Bilan de clôture au 31/12/2010

1	Actifs	830'977.87	2	Passifs	830'977.87
10	Actifs	678'184.43	20	Dettes à court terme	36'323.30
100	Liquidités	678'184.43	200	Cotisations	0.00
1010	Caisse	56.35	2030	Cotisations dues au PSS	0.00
1020	CCP 10-1844-6 caisse cantonale	612'649.36			
1030	Banque COOP	51'835.67	210	Passifs transitoires	36'323.30
1060	CCP 17-322638-4 Act. spéciales	13'643.05	2101	Cotisations encaissées d'avance	3'917.00
			2102	Contributions encaissées d'avance	0.00
110	Créances	0.00	2103	Factures à payer	24'815.10
1100	Créances envers des tiers	0.00	2104	Passifs transitoires (divers)	914.60
			2110	AVS-AI-APG-AC	5'302.65
14	Actifs immobilisés	152'793.44	2111	Assurance LAA & LAANP	1'929.70
			2112	Assurance LPP	-3'418.00
140	Immobilisations financières	16'897.40	2113	APG maladie	3'144.95
1400	Parts sociales	15'297.40	2115	Allocations familiales	-282.70
1410	Actions	1'600.00			
1420	Ligne Graphique	0.00	24	Dettes à long terme	644'654.57
150	Immobilisations corporelles meubles	10640.36	250	Provisions	644'654.57
1500	Matériel informatique	0.00	2500	Provision pour élections	591'672.22
1510	Mobilier & équipements	10'640.36	2501	Provision pour création d'emploi	17'142.35
			2502	Provision spéciale de crise	20'000.00
180	Actifs transitoires	125'255.68	2503	Provision pour perte s/débiteurs	15'840.00
1800	Cotisations à encaisser	21'456.50			
1810	Contributions à encaisser	35'966.90			
1830	Factures à encaisser	49'597.20	28	Capitaux propres	150'000.00
1840	Factures payées d'avance	17'117.20			
1850	Impôt anticipé	332.73	280	Capital/Privé	150'000.00
1880	Actifs transitoires (divers)	785.15	2800	Capital	150'000.00
		830'977.87			830'977.87

3. Barèmes des cotisations et des contributions des mandataires encaissées par le PSV

3.1. Cotisations des membres

(non compris la part revenant à la section)

Catégories de revenus revenus nets	Part PSS	Part PSV y compris abo "Points forts"	Total PSV & PSS	A verser
SFr.0 à 12'000	SFr. 55	SFr. 4	SFr. 59	SFr. 59
SFr.12'001 à 24'000	SFr. 55	SFr. 17	SFr. 72	SFr. 72
SFr. 24'001 à 36'000	SFr. 55	SFr. 35	SFr. 90	SFr. 90
SFr. 36'001 à 48'000	SFr. 55	SFr. 64	SFr. 119	SFr. 119
SFr. 48'001 à 60'000	SFr. 55	SFr. 108	SFr. 163	SFr. 163
SFr. 60'001 à 72'000	SFr. 55	SFr. 142	SFr. 197	SFr. 197
SFr. 72'001 à 84'000	SFr. 55	SFr. 176	SFr. 231	SFr. 231
SFr. 84'001 à 96'000	SFr. 55	SFr. 252	SFr. 307	SFr. 307
SFr. 96'001 à 108'000	SFr. 55	SFr. 348	SFr. 403	SFr. 403
SFr. 108'001 à 120'000	SFr. 55	SFr. 506	SFr. 561	SFr. 561
SFr. 120'001 à 135'000	SFr. 55	SFr. 674	SFr. 729	SFr. 729
SFr. 135'001 à 150'000	SFr. 55	SFr. 912	SFr. 967	SFr. 967
plus de 150'001	SFr. 55	SFr. 1'170	SFr. 1'225	SFr. 1'225

3.2. Contributions des mandataires

- Contributions des conseillères et conseillers aux États, nationales et nationaux
- CHF 8'000.– par personne (CHF 2'000.– par session).
- Contributions des conseillères et conseillers d'État
- Somme forfaitaire de CHF 24'000.–/an (env. 10% du revenu annuel).
- Contributions des membres du Grand Conseil
- Le groupe s'engage à verser au minimum CHF 140'000.– par année au PSV. Les contributions sont encaissées par le caissier du groupe selon un barème tenant compte du revenu des député-e-s et discuté entre eux. Le salaire du secrétaire du groupe est facturé à part selon la grille salariale du secrétariat du PSV.
- Contribution des municipales, municipaux, syndiques et syndics
- 2% du revenu net lié à la fonction, déduction faite de CHF 10'000.– par enfant à charge.

- Contribution des conseillères communales et des conseillers communaux
- L'équivalent d'un jeton de présence par an et par conseiller-ère.
- Contribution volontaire des juges et préfet-e-s.
- La contribution conseillée correspond à 5% des indemnités reçues liées à la fonction.

4. Rapport des vérificateurs-trices des comptes

Parti socialiste vaudois
Finances

Lausanne, le 5 avril 2011

Vérification des comptes 2010

Chères et chers camarades,

Les vérificateur-trice-s soussigné-e-s, réuni-e-s en date du 5 avril 2011 au siège du Parti socialiste vaudois, en présence de Stéphanie Bassi, caissière, ont procédé à la vérification des comptes de l'exercice 2010 du Parti socialiste vaudois.

Nous avons procédé à la vérification des soldes d'ouverture et contrôlé les factures par pointage. Nous avons trouvé une comptabilité bien tenue et toutes les questions posées ont reçu une réponse précise.

Les vérificateurs constatent une amélioration dans l'encaissement des cotisations, mais un effort doit encore être fait pour augmenter les liquidités.

Nous avons relevé les soldes suivants au 31.12.10 :

Caisse	Fr.	56.35
CCP 10-1844-6, caisse cantonale	Fr.	612'649.36
Banque Coop	Fr.	51'835.67
CC 17-322638-4, « Actions spéciales »	Fr.	13'643.05
Le bénéfice de l'année 2010 se monte à	Fr.	186'622.12

En conséquence, nous proposons à l'assemblée :

1. d'approuver les comptes de l'exercice 2010 tels que présentés
2. de remercier le caissier pour son excellent travail et le comité pour sa bonne gestion
3. de décharger le caissier et le comité de leur responsabilité concernant l'exercice 2010
4. d'approuver le présent rapport de vérification 2010

Ainsi fait à Lausanne, le 5 avril 2011


Jacques-Olivier Budry
Bex


Chantal Dind
Bussigny


Nicolas Rochat
La Vallée

Parti socialiste vaudois, avril 2011.
Rapport mis en page par le secrétariat du PSV.
Stéphanie BASSI, Arnaud BOUVERAT, Gaétan NANCHEN.